



Un des costumes officiels des hôtes-
ses des Jeux d'Edmonton.

De vrais Jeux modestes

Tandis qu'une commission d'enquête s'apprête à démêler l'histoire mouvementée des Jeux olympiques de Montréal, dans l'ouest du pays, à Edmonton, les préparatifs en vue des Jeux du Commonwealth, l'été prochain, se déroulent sans problème majeur. Tel que prévu par les organisateurs d'Edmonton, les nouvelles installations sportives ne coûteront que \$36 millions et elles seront toutes prêtes huit mois avant l'ouverture officielle. Si le coût d'un siège au Stade olympique de Montréal revient à \$10,631, au nouveau stade d'Edmonton, d'une capacité de 42,400 sièges, ce coût moyen n'est que de \$540. Les Jeux d'Edmonton auront quand même connu leur scandale. A la suite des pressions du service de sécurité britannique, les constructeurs ont dû déplacer la salle de toilette de la reine Elizabeth, ce qui a occasionné des déboursés additionnels de \$50,000. A Jeux modestes, scandales modestes!

— page C 2

le sport

• L'affaire Picard

Selon François Béliveau, l'affaire Picard a fait perdre la face à l'ex-porte-couleurs du Junior d'abord, à l'avocat Rodrigue Lemoyne ensuite et aux Nordiques de Québec qui semblent avoir été les grands perdants de ce conflit juridique qui a opposé les deux circuits majeurs de hockey professionnel.

• Gary Carter

Les Expos l'ont facilement emporté 9-5, hier, à St-Louis, face aux Cardinals et c'est le receveur Gary Carter qui s'est le plus signalé en frappant un circuit, son 30e, et en faisant compter pas moins de cinq points.

— cahier D

Nouvelle guerre des sondages sur l'idée d'indépendance du Québec Pour CROP, des progrès certains et, pour Goldfarb, un net recul

par André BÉLIVEAU

Une nouvelle guerre a éclaté hier dans le monde des enquêtes sociologiques alors que le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP), de Montréal, a publié des chiffres qui contredisent carrément plusieurs des conclusions majeures du sondage effectué en juillet pour le compte de la Southam Press Ltd par la firme torontoise Goldfarb Consultants Ltd., et dont la publication est présentement en cours dans 21 quotidiens du Canada, dont LA PRESSE.

L'une des principales contradictions entre les deux enquêtes

concerne la vigueur du mouvement indépendantiste québécois. Pour Southam-Goldfarb, ce mouvement «semble en perte de vitesse», alors que pour CROP il «a fait des progrès certains depuis le printemps». CROP soutient même que si le gouvernement du Québec demandait maintenant par référendum un mandat pour négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada, il l'obtiendrait par une marge de 50 p. cent contre 34.

Pour ou contre
la loi 101?

S'appuyant sur un sondage

Les Québécois francophones et la loi 101:	POUR	CONTRE
Goldfarb	43%	56%
CROP	59%	29%
Les Québécois et la souveraineté-association:		
Goldfarb	23%	71%
CROP	40%	46%
Les Québécois et la séparation totale:		
Goldfarb	10%	
CROP	19%	

— Voir pages A 8 et A 9

commandé par Reader's Digest et Sélection du Reader's Digest et réalisé par téléphone en août dernier auprès de 823 répondants québécois, CROP affirme que la

majorité des Québécois francophones, soit 59 p. cent, est «complètement» ou «généralement» d'accord avec la loi 101 sur la langue récemment adop-

tée par l'Assemblée nationale, et que 29 pour cent ne sont «pas tellement» ou «pas du tout» d'accord.

Dans la tranche du rapport Southam-Goldfarb publiée hier, on soutenait que la majorité des Québécois francophones (56 p. cent) est opposée à la loi 101 et que 43 p. cent l'approuvent.

Concluant à «l'apparent déclin de l'élan séparatiste», Southam-Goldfarb prétend encore, dans la tranche publiée aujourd'hui même dans les 21 journaux, que le nombre de Québécois favorables à la séparation assortie

Voir POUR CROP, page A 6



Léo BONENFANT



Robert MELOCHE

Photos LA PRESSE

Élections au «791»

Meloche et Bonenfant tentent un retour

par Pierre VENNAT

Dénoncé par la Commission Cliche comme «l'un des hommes forts composant l'entourage immédiat de M. André Desjardins» et forcé de démissionner, à la fin de 1974, de son poste de gérant d'affaires de l'Union des opérateurs de machinerie lourde après qu'il eut été démontré qu'il avait accepté des pots-de-vin, Robert Meloche a décidé hier soir de tenter un retour pour reprendre en main les destinées de son ancien empire.

C'était en effet assemblée de mise en candidature, hier soir, au local 791, afin de procéder, dans les semaines qui viennent, aux premières élections démocratiques à ce syndicat depuis plusieurs années.

M. Meloche, que la Commission Cliche, dans un chapitre de

son rapport a décrit comme un être «véral» et «amateur de violence», a décidé d'accepter d'être candidat, à la fois à la présidence du syndicat et au poste de gérant d'affaires, afin de bien avoir les affaires du syndicat en main.

Il aura fort à faire, toutefois, puisqu'il affrontera une équipe dirigée par son ancien adversaire Léo Bonenfant, qui fut président du local de 1963 à 1968, alors qu'il était une filiale du local torontois, puis de 1969 à 1972, du local actuel.

M. Bonenfant avait raconté devant la Commission Cliche comment il avait été forcé, par Meloche et son gang de démissionner, en 1972, sous la contrainte et la menace.

Hier, M. Bonenfant, qui a été en proie à moultes vexations et

menaces durant sa carrière syndicale, a décidé de tenter néanmoins un retour en se présentant comme gérant d'affaires et faisant campagne avec M. Bernard Russell, dans le but d'épurer ce syndicat.

Le local 791 de l'Union des opérateurs de machinerie lourde est en effet en tutelle de la FTQ-construction, d'abord, puis de la FTQ en tant que centrale et enfin du gouvernement, depuis 1974.

Les tuteurs gouvernementaux s'étant montrés prêts à lever cette tutelle si des élections démocratiques étaient tenues dans ce local, la FTQ, en tant que centrale, a décidé de s'assurer qu'un tel scrutin démocratique serait tenu. Et afin de bien s'assurer que la chose serait

Voir MELOCHE, page A 6

Le Québec risque de devenir un gros Nouveau-Brunswick

— Jean Chrétien

par Jean PELLETIER

de notre bureau de Washington
WASHINGTON — Au rythme où se désintègre son économie, le Québec sera d'ici deux ou trois ans «un gros Nouveau-Brunswick» a déclaré à la presse hier le nouveau ministre des Finances du Canada, M. Jean Chrétien.

A l'appui de ses dires le ministre Chrétien a cité les échanges qu'il a eus dimanche dans la capitale américaine avec de nombreux hommes d'affaires, des banquiers ainsi que des experts financiers américains, dont M. Arthur Burns, le président du Federal Reserve System, l'équivalent américain de la Banque du Canada.

«M. Arthur Burns ne m'a parlé que du Québec, a déclaré M. Jean Chrétien, et tout comme moi il s'inquiète profondément de la désintégration de l'économie québécoise provoquée par l'accession au pouvoir du PQ.»

Contrairement à son prédécesseur M. Donald Macdonald, M. Chrétien dit ne pas avoir l'intention de camoufler aux yeux des Canadiens la situation économique réelle du Québec. «Le Parti québécois pourra m'accuser de terrorisme économique, cela ne m'empêchera pas de dire la vérité», a déclaré M. Chrétien. «Le rythme des investissements au Québec va en décroissant, Montréal ne prospère plus et les gens de l'extérieur n'ont pas le goût de miser leurs ressources dans l'économie québécoise, préférant l'Ontario ou l'Ouest du pays.»

Bien qu'en arrivant au ministère des Finances le ministre Chrétien a dit avoir pour priorité la lutte au chômage, il doute que les efforts du fédéral parvien-



Jean Chrétien

dront à diminuer sensiblement le taux de chômage du Québec qui au cours de l'hiver prochain dépassera nettement les 10 p. cent.

«S'il y a du chômage au Québec les responsabilités en incombent d'abord au gouvernement provincial et c'est à lui de prendre les décisions qui s'imposent, a déclaré M. Chrétien.

La croissance économique au Canada

Pour ce qui est de l'ensemble de la situation économique canadienne, M. Chrétien a révélé que contrairement aux espoirs du gouvernement central le prin-

Voir QUÉBEC, page A 6

Saisie de 60,000 livres de viande

— page A 3



Don JAMIESON

le monde

• Le Canada critique l'ONU

Devant l'Assemblée générale de l'ONU, le chef de la diplomatie canadienne Don Jamieson prononce un violent réquisitoire contre l'inefficacité de l'organisation internationale et l'irresponsabilité des petits pays.

• Israël se retire du Liban

Après avoir annoncé unilatéralement un cessez-le-feu au Sud-Liban, Israël, qui y avait envoyé la semaine dernière des unités blindées, les a ramenées hier, mais tout en se réservant le droit d'y intervenir à nouveau.

• Carter dénonce les lobbies

Peu après que sa politique énergétique eut subi un sévère échec hier en commission sénatoriale, le président Carter a fait une apparition surprise dans la salle de presse de la Maison-Blanche pour dénoncer à nouveau les lobbies du pétrole et du gaz.

— pages B 1 et B 2

Éléphantasques

MOSCOU (UPI) — Les éléphants du zoo de Dujanbe, en Union soviétique, en ont assez des vandales qui les bombardent et ont décidé de se défendre, au point que les autorités ont fait placer devant leur enclos l'inscription suivante: «Attention: les éléphants lancent des pierres».

Le directeur du zoo, A. Toshev, a fait remarquer que la situation ne s'est nullement améliorée. «Les gens lancent des pierres aux éléphants et les pachidermes les leur retournent. Parfois, ce sont des innocents qui sont victimes de la vengeance des éléphants.»

Les gardiens du zoo exercent une surveillance étroite sur les visiteurs, mais malgré tout, les gens lancent des pierres, des bâtons, des cigarettes et des bouteilles aux animaux.

Le vol n'est pas rare non plus. Certains ont eu l'audace de partir avec un boa constricteur, tandis que d'autres se satisfont modestement de moutons.

Les gardiens ont aussi surpris un homme qui chatouillait les singes avec un fil de fer. Un autre pinçait l'oreille d'un bison, tandis qu'un imprudent enseignait à un singe à allumer des allumettes.

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: C 10 à C 13
— Horaires: C 13
Bandes dessinées: D 10
Décès, naissances, etc.: F 11
Économie: C 1 à C 8
Êtes-vous observateur?: D 12
Horoscope: D 10
L'auto: D 6 à D 8
Mon oeil sur Montréal: C 13
Mot mystère: D 10
Mots croisés: D 10
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: D 11 à D 15,
F 2 à F 10
Radio et télévision: C 13
Roman:
— HOWARD HUGHES: D 15
Sports: D 1 à D 5, D 9
— Paulin aux courses: D 4
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 6
— La loi et vous: E 2

Si les réserves de gaz le justifient, le fédéral fera fi du moratoire Berger

par Jean PELLETIER de notre bureau de Washington

WASHINGTON — Si effectivement, comme le laissent croire de récents forages dans la mer de Beaufort, le Canada possédait au large du delta du MacKenzie des réserves de gaz naturel de quelque 20 trillions de pieds cubes, le gouvernement fédéral, selon le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, mettra de côté le moratoire de 10 ans qu'il s'était fixé pour la construction d'un pipe-line le long de la vallée du MacKenzie.

«Si de telles réserves existent, a déclaré M. Jean Chrétien, il ne sera plus question d'attendre 10 ans pour construire un pipe-line.»

Le nouveau ministre des Fi-

nances, qui fut à l'origine de la nomination du juge Berger, chargé de voir au respect des droits des Indiens et des Esquimaux dans les Territoires du Nord-Ouest advenant la construction d'un pipe-line, estime que le rapport Berger ne tient pas compte de la réalité et qu'à bien des égards il joue en l'encontre des intérêts des Indiens et des Esquimaux.

«Tout ce que fait le rapport Berger c'est d'enlever aux Indiens un atout de négociation considérable, de dire le ministre Chrétien. En ne construisant pas un pipe-line pendant 10 ans, les Indiens ne gagnent rien sinon le fait que tout le problème est remis à plus tard.»

Écologie

Pour ce qui est de la menace

écologique que pose la construction d'un pipe-line dans un territoire à la végétation fragile, le ministre Chrétien considère que telle que décrite dans le rapport Berger, cette menace est exagérée. L'expérience dans d'autres régions du globe à peu près identiques aux Territoires du Nord-Ouest a démontré qu'un pipe-line n'entraînait pas de séquences écologiques irréversibles comme le laisse entendre le rapport Berger.

La découverte de réserves de gaz considérables dans le Nord canadien soulève aussi, selon M. Chrétien, la question des juridictions fédérale-provinciale touchant les richesses naturelles.

Ces nouvelles réserves se-

— Jean Chrétien

raient sous la juridiction du gouvernement fédéral et appartiendraient à l'ensemble des citoyens canadiens. Cela remet donc en cause le principe des juridictions fédérale-provinciale en matière de richesses naturelles, principe consacré en 1905 au profit des provinces.

Analysant la situation actuelle, M. Chrétien a déclaré que le Québec ne pourra se passer, une fois indépendant, des richesses du Nord et de l'Ouest canadiens. Ce qui me fait frémir, a déclaré le ministre des Finances, c'est que le Québec choisisse de se couper du Nord canadien et vive dans la glorieuse illusion que tout pourra être négocié par le futur ambassadeur du Québec à Ottawa.»

Chrétien: un allié selon les Américains

par Jean PELLETIER de notre bureau de Washington

WASHINGTON — L'arrivée de Jean Chrétien au ministère des Finances a été fort bien accueillie par les milieux d'affaires américains qui voient en lui bien plus un allié qu'un adversaire.

Faisant écho aux propos tenus la semaine dernière par l'ambassadeur américain au Canada, M. Thomas Enders, devant le Conference Board de Toronto, M. Chrétien a souligné l'importance non seulement de l'importance mais d'accroître les relations économiques existantes avec les États-Unis.

«Les Américains au cours des dernières années ont été irrités par certaines de nos politiques, a déclaré M. Chrétien, soulignant à titre d'exemple la création de l'agence de tamisage des investissements étrangers et la mise en oeuvre de relations économiques plus étroites avec la communauté économique européenne dans le cadre de la politique dite de la troisième voie.»

«On ne peut pas dire aujourd'hui, a souligné M. Chrétien, que la troisième voie offre le dynamisme escompté. La communauté économique européenne est demeurée très restrictive dans ses ouvertures vis-

à-vis le Canada. Quant au Japon, ce ne sont pas nos produits manufacturés qui l'intéressent mais bien seulement nos matières premières en échange de quoi il nous exporte ses téléviseurs.»

Compte-tenu du fait que le volume des échanges entre le Canada et les États-Unis se chiffre à \$25 milliards de part et d'autre, M. Chrétien voit mal comment le Canada pourrait choisir de ne pas coordonner sa croissance économique avec celle des États-Unis.

Bien qu'il ne défende pas la thèse d'un marché commun Canada-USA, le nouveau ministre des Finances considère à l'instar de M. Enders que le Canada aurait tout intérêt à diminuer certaines de ses barrières tarifaires avec les États-Unis afin d'accroître sa productivité.

Quant à la proposition d'une plus grande coordination des stratégies économiques des deux pays particulièrement dans la lutte au chômage, M. Chrétien s'est dit complètement en accord avec l'ambassadeur Enders. Cette coordination existe déjà, a souligné M. Chrétien, les nombreux échanges et consultations entre l'administration Carter et le gouvernement Trudeau le démontrant largement.

Lévesque se frotte à la fierté et l'entêtement des Beaucerons

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

SAINT-GEORGES — Poursuivant la tournée à travers le Québec entreprise par lui-même et ses ministres, le premier ministre René Lévesque est allé se frotter, hier, à ce qu'il a lui-même appelé «cette identité beauceronne faite de fierté et d'entêtement».

Rencontrant divers groupes de cette ville relativement prospère qu'est Saint-Georges-de-Beauce, le chef du gouvernement s'est successivement fait parler des hausses de tarifs de l'Hydro, de la taxe sur les vêtements d'enfants,

de la loi 101, de la loi anticabcs, de la situation économique, des hausses du salaire minimum, du référendum, de l'agriculture, du sirop d'érable, du développement urbain, de l'industrie de la chaussure, de l'assurance-automobile et des bourses d'études.

Beaucoup de sujets dont presque tous, on l'aura deviné, témoignent d'un certain mécontentement, sinon d'une appréhension évidente. Partout le premier ministre aura été bien accueilli, avec chaleur et sans agressivité.

Evidemment, la tournée se veut «non partisane». Mais elle n'en est pas moins l'occasion, pour le

premier ministre, de défendre son administration, ce qu'il fait d'ailleurs, tantôt avec humour, tantôt avec vigueur.

À tout seigneur, tout honneur, le premier ministre a commencé sa tournée dans Beauce-Sud par une visite au député du comté, Fabien Roy. Cette rencontre n'était cependant pas inscrite à l'horaire officiel, de sorte qu'elle est restée privée.

Plusieurs groupes

Le premier groupe rencontré par M. Lévesque était composé de gens de l'Age d'or et de membres du Cercle des fermières. Lui qui était ministre des Richesses naturelles au moment de la nationalisation de l'électricité et à qui certains reprochent encore toute hausse de tarifs à l'Hydro-Québec, M. Lévesque n'a pas été surpris qu'on lui parle de la hausse prochaine de 20 pour cent.

«Mais 20 pour cent, c'est une moyenne, ce ne sera pas ça pour tout le monde», répliqua-t-il d'un ton rassurant. Et puis, ajoute-t-il, l'électricité nous coûtera encore quatre fois moins cher qu'à New-York. Il en a sans doute convaincu plusieurs, si on fait exception de cette dame qui suggéra de retourner au chauffage au bois...

Rencontrant le midi quelques centaines de représentants des caisses d'entraide économique, le premier ministre est allé dire que son gouvernement avait fait d'autres choses que d'adopter la loi 101 au cours de ces dix premiers mois de pouvoir. «Ça fait dix mois que d'arrache pied on travaille sur des dossiers économiques», a-t-il dit à son auditoire.

Mais la loi anticabcs, opine un homme d'affaires, va profiter

plus à l'establishment syndical qu'aux syndiqués. Un autre exprime la crainte que la loi 101 ne vienne empêcher l'enseignement l'anglais. Un troisième s'inquiète des hausses du salaire minimum «qui rendent nos produits moins concurrentiels».

À ce dernier, le premier ministre donnera partiellement raison. C'est vrai, il faudra tenir compte du salaire minimum payé à l'extérieur du Québec. Mais si on restreint le petit, il faudra faire la même chose avec le médecin...

A celui qui fera observer que le référendum prend beaucoup de place, M. Lévesque répliquera que son gouvernement s'est juré de ne pas négliger l'essentiel des activités normales au profit de l'organisation du référendum.

«Cela étant dit, on doit quand même s'interroger sur son avenir. Même Trudeau dit qu'il faut tout reprendre à zéro. Nous on propose quelque chose que même les Européens ont cru nécessaire de faire: un marché commun. C'est ça qu'on propose.»

Apprenant qu'il y avait dans la région une usine de chaussures qui fonctionnait relativement bien (alors que l'on dit cette industrie dans la plus grande difficulté), M. Lévesque a tenu à visiter la «St-Georges Shoe».

Visite qui aura permis au premier ministre d'apprendre que les commerçants préfèrent vendre des bottes européennes, lesquelles leurs laissent de meilleures marges de profit.

M. Lévesque a terminé sa journée par une visite aux militants de son parti qui, en nombre de quelques centaines, l'ont chaleureusement applaudi.

«les échos»

Une visite au député Roy

Le premier ministre René Lévesque a commencé sa tournée dans le comté de Beauce-Sud d'une façon on ne peut moins partisane: il est allé rendre visite au député de cette circonscription, M. Fabien Roy. Ce dernier, comme on le sait, s'est fait élire sous la bannière du PRP.

Inauguration prématurée

«L'autoroute de la Beauce», qui reliera dans un premier temps Québec à Scott Junction, sera ouverte à compter du 5 octobre prochain. Le premier ministre René Lévesque, qui se rendait hier à Saint-Georges, s'est néanmoins permis de l'emprunter. Aux gens qu'il a rencontrés à

Saint-Georges, M. Lévesque a tenu à confesser cette inauguration prématurée. Pour tout dire, il s'est presque excusé d'avoir profité de cet insigne privilège.

Lévesque, le plus Canadien

Finissant sa visite de Saint-Georges-de-Beauce par une rencontre avec les militants du PQ, le premier ministre René Lévesque venait d'être applaudi par ces derniers et s'apprêtait à partir quand un homme d'un certain âge demanda à se faire entendre.

— Oui monsieur, lui dit le premier ministre.

— J'en ai entendu des discours dans ma vie mais René Lévesque, ça me paraît l'homme le plus sincère et le plus Canadien que j'ai jamais entendu...

Tout le monde éclata de rire et le premier ministre de répliquer: «J'espère qu'il y a au moins une partie de vrai dans ce que vous avez dit.»

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 12 Maximum: 18 Risque d'averses

DEMAIN Ciel variable

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	8	15	Averses, vents modérés	Averses
Outaouais	12	18	Risque d'averses	Ciel variable
Laurentides	12	18	Risque d'averses	Ciel variable
Cantons de l'Est	10	15	Averses, vents modérés	Averses
Mauricie	10	15	Averses, vents modérés	Averses
Québec	10	15	Averses, vents modérés	Averses
Lac-Saint-Jean	8	15	Averses, vents modérés	Averses
Rimouski	8	13	Averses ou orages	Averses
Gaspésie	6	13	Averses ou orages	Averses
Bale-Comeau	8	13	Averses ou orages	Averses
Sept-Îles	6	13	Averses ou orages	Averses

au Canada

Province	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Couvert	Victoria	8	16
Alberta	Couvert	Edmonton	6	9
Saskatchewan	Nuageux	Regina	6	12
Manitoba	Dégagé	Winnipeg	10	11
Ontario	Nuageux	Toronto	15	22
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	-1	17
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	4	15
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	5	15
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	6	16

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	10	23	Chicago	13	24	Nlle-Orléans	24	33
Washington	19	27	San Francisco	15	24	Miami	25	31
Boston	8	22						

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	19	—	Londres	17	—
Athènes	21	—	Le Caire	34	—
Berlin	13	—	Lisbonne	24	—
Bruxelles	17	—	Madrid	22	—
Casablanca	23	—	Moscou	4	—
Genève	16	—	Paris	20	—
Hong Kong	27	—	Rome	21	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations parliculaires à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40
Lundi au vendredi \$1.25
Samedi seulement 0.50

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par porteur: 12 26 52
Lundi au samedi \$18.80 \$32.20 \$63.00
Lundi au vendredi \$15.00 \$28.75 \$56.25
Samedi seulement \$12.00 \$23.50

par courrier:

Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion. 0.50

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 15h). 285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE

285-7272
RÉDACTION 285-7070
EDITORIAL 285-7030
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

PETITES ANNONCES

annonces classées 285-7111
Commandes du lundi au vendredi, 9h à 17h
Pour changer ou annuler 285-7205
du lundi au vendredi, 9h à 16h 30h

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7308
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6882
Petites annonces 285-6901

DISTRIBUTEURS

CHOMEDEY 982, boul. Labelle, Chomedey
Tél.: 687-3740 — 331-4297

MTL-NORD 3979, rue Martial,
Tél.: 323-4897 — 323-5042

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

Évitez les tris d'intermédiaires

REVÊTEMENTS DE MAISONS

\$55 DU CARRÉ
Porte 2 pouces Verre trempé \$93.95
Porte émaillée \$104.95
Porte patio 4 panneaux de verre trempé \$300
Contre-fenêtre sur mesure jusqu'à 100 po \$34.35

EN GRAND SPÉCIAL

2 et 3 lumières en stock

Ouvert tous les jours jusqu'à 6h. Le jeudi jusqu'à 9h. Samedi à midi.

J.L. ALUMINIUM INC.

Manufacture, 1203 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil. 677-3023, 677-9606, 521-4745

DERNIERS 2 JOURS

Gardez-vous en forme durant l'automne grâce à l'offre de

\$10

POUR UN MOIS DE VIC TANNY

Un moyen sûr pour mieux paraître et vous sentir en pleine forme!

L'offre spéciale d'introduction de \$10 pour un mois de VIC TANNY est encore disponible dès maintenant!

Découvrez le monde merveilleux de sveltesse, de joie et de détente de VIC TANNY avec cette offre spéciale d'introduction pour un mois. Profitez de tous les avantages du club, comme les membres réguliers, à un prix dérisoire. Les moniteurs de VIC TANNY vous traceront un programme personnel de mise en forme qui vous aidera à perdre les livres et les pouces aux endroits importants! Ensuite, vous pourrez vous offrir un bain-tourbillon chaud à effet de massage, un bain sauna, un bain de vapeur, une baignoire rafraîchissante dans la piscine tropicale et un bronzage dans la salle solaire California... vous vous découvrirez ainsi une vitalité et un charme nouveaux grâce à VIC TANNY.

OFFREZ-VOUS LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE D'AVANTAGES SANTE-BEAUTE AU CANADA

- * piscines • bains-tourbillons • saunas
- * salles saunas • gymnases parfaitement équipés • aménagement esthétique • examen de mise en forme.

LA FORME DE DEMAIN SE PREPARE DES AUJOURD'HUI chez

VIC TANNY

Studios de santé et de conditionnement

8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.

Place Bonaventure.....866-3992 Centre commercial Côte-Saint-Luc.....482-7415
Longueuil, Place Desormeaux.....651-7770 Ville LaSalle, Place Newman.....366-8880
Centre commercial Rockland.....341-3810 Chomedey, 1278, boul. Labelle.....687-1916
Montreal-Nord, Place Bourassa.....326-8240 Mail West Island.....683-2130

Autre affaire de viande avariée?

60,000 livres de viande saisies à la «Palmont Packers»

par Michel ROESLER et Paul POULIOT

Une nouvelle affaire de viande avariée vient d'éclater à Montréal, jetant l'émoi dans les milieux de l'industrie des salaisons.

Les inspecteurs de la Division des viandes de l'Hygiène vétérinaire au ministère fédéral de l'Agriculture et leurs confrères du Québec sont sur les dents. Ils précisent toutefois qu'ils contrôlent la situation et que les consommateurs de viande fraîche n'ont rien à craindre.

L'affaire a commencé jeudi dernier, lorsque des inspecteurs du Service de l'inspection des aliments du ministère québécois de l'Agriculture ont saisi 1,000 livres de viande dans une charcuterie de la région métropolitaine.

Cette viande provenait des abattoirs Palmont Packers, qui sont sous contrôle fédéral.

Il s'agissait de trimures de boeufs destinées à être incorporées au steack haché ou à la fabrication de saucissons, contenues dans des boîtes de 60 livres portant l'estampille «Approuvé Canada».

Vendredi, les inspecteurs fédéraux alertés par leurs collègues québécois saisissaient à leur tour 60,000 livres de viande chez Palmont Packers et commençaient une enquête sur la provenance de cette viande.

Erreur ou action déléguée?

Le docteur René Troalen, un des directeurs de la Division des viandes à Ottawa, a déclaré à LA PRESSE que selon les déclarations de la direction Palmont

Packers, un employé de cet abattoir aurait, durant les heures où il n'y a plus d'inspecteurs fédéraux, soit après 17 heures, rempli des boîtes avec de la viande impropre à la consommation.

Le docteur Troalen ne peut dire, à cette étape-ci de l'enquête, s'il s'agit d'une erreur de la part de cet employé ou d'une action délibérée.

De son côté, M. Claude Bergeron, agronome et directeur général de l'Inspection provinciale des aliments, a ajouté que son personnel chargé de l'inspection des viandes et de ses sous-produits, vérifiait tous les envois de Palmont Packers dans les établissements sous juridiction provinciale.

Parallèlement, les inspecteurs fédéraux effectuent les mêmes vérifications dans les établissements qui sont sous leur juridiction au Québec et à travers le Canada.

La viande avariée est habituellement enduite d'huile de charbon pour ne pas être revendue. Actuellement, les services de la Division des viandes sont en train de dégeler les 60,000 livres de viandes saisies pour vérifier s'il y a des traces d'huile.

Palmont Packers est une entreprise appartenant à la famille Paletta, de Burlington (au Vermont).

Elle occupe les locaux des anciens abattoirs de l'Est (au 4363, rue Frontenac), qui appartenaient jusqu'à il y a trois ans à la Coopérative Fédérée du Québec, par l'intermédiaire de sa division Legrade.

Avec 300 employés, Palmont Packers abat et prépare entre 2,500 et 3,000 têtes de bétail par semaine.



«Paul VI, a dit hier Mgr Grégoire devant plus de 1,000 fidèles réunis à Montréal, se présente à nous quotidiennement comme un signe de la fidélité du Christ toujours présent à son Eglise.»

Mgr Grégoire rend hommage à Paul VI

par Jules BÉLIVEAU

Au cours d'une messe concélébrée hier soir à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde par l'archevêque de Montréal entouré d'environ 35 prêtres et de plus d'un millier de fidèles à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de Paul VI, Mgr Paul Grégoire a rendu hommage au pape en mentionnant qu'il est le premier témoin de la foi chrétienne et en même temps le fondateur visible et le signe de son authenticité et de son unité dans le Christ.

«Rome, c'est loin, a souligné l'archevêque de Montréal. Mais aujourd'hui, Rome se rapproche de nous.» Par ces paroles, Mgr Grégoire voulait réaffirmer l'attachement de l'Eglise catholique de Montréal à la personne du pape.

Prononçant son homélie devant un tableau du pape placé près de l'autel de la cathédrale, l'archevêque de Montréal a présenté Paul VI comme un ardent

propagateur de la foi chrétienne en même temps qu'il a parlé des saints Martyrs canadiens, dont c'était également la fête hier, comme de courageux et audacieux témoins de cette même foi.

Plus tôt dans la journée d'hier, Mgr Grégoire avait fait parvenir à Paul VI un télégramme dans lequel il l'assurait des prières de l'Eglise de Montréal afin que le Ciel le comble des faveurs que lui mérite son héroïque charité envers l'Eglise universelle.

Dans son message de vœux envoyé également au pape à l'occasion de son 80e anniversaire, la Conférence des évêques catholiques du Canada exprime de son côté son appui et sa solidarité à Paul VI en ces termes: «Nous rendons grâce au Seigneur pour votre façon de guider l'Eglise, et pour le témoignage que vous apportez au monde par votre amour de tous les hommes sans exception et plus particulièrement des plus démunis et des plus souffrants.»

Carrières et sablières: un amendement

Tous les propriétaires seront sujets à la nouvelle réglementation

par Michel GIRARD et Pierre GINGRAS

Les propriétaires de carrières et de sablières qui détenaient leurs permis avant l'adoption de la nouvelle réglementation gouvernementale, en août dernier, pourraient bien être obligés eux aussi de réaménager leurs terrains à la fin des travaux.

C'est ce qui ressort d'une lettre expédiée à l'Association des propriétaires de la ville de Sainte-Julie, par la secrétaire particulière adjointe du ministre délégué à l'Environnement, Mme Pierrette Petit.

«Les SPE songent à faire un amendement à la loi de la qualité de l'environnement afin de donner au ministre le pouvoir d'ordonner à l'exploitant d'une carrière ou d'une sablière existant déjà lors de l'entrée en vigueur dudit règlement, de réaménager le site, à la fin de l'exploitation, selon les mêmes modalités auxquelles sont soumises les nouvelles exploitations», explique-t-elle.

Le directeur de l'Environnement industriel québécois, M. Jean Roy, a confirmé hier qu'effectivement on est en train de préparer ce projet d'amendement. «S'il est adopté, cela permettra à la loi de la qualité de l'environnement d'être plus complète en assurant une meilleure protection des endroits où l'on exploite présentement des carrières et des sablières.»

On se rappelle que la réglementation adoptée cet été par le gouvernement, force les exploitants de nouvelles carrières ou sablières à remettre les lieux en état à la fin des travaux. Les

anciennes exploitations, comme les carrières du Mont-Bruno, avaient cependant été éparpillées par Québec.

L'Association des propriétaires de Sainte-Julie s'est inquiétée de cette lacune et a demandé l'expropriation pure et simple de toutes les carrières du Mont-Bruno. «Comme le Mont-Bruno est l'un des seuls espaces verts destinés à la récréation sur la Rive sud, nous trouvons déplorable que des exploitations continuent à le gruger, causant ainsi des problèmes écologiques et sociaux irréparables», a précisé son président, M. Léonard Bouduc.

C'est ce genre de situation que les SPE voudraient corriger par un amendement à la loi.

Cause reportée

Signalons par ailleurs que la cause des trois opérateurs de sablières de Saint-Amable qui avaient défié la mise en demeure des Services de protection de l'environnement en juillet dernier, a été reportée.

Ainsi, le procès des entrepreneurs Ernest Bénéard et Jean-Paul Bénéard aura lieu le 19 octobre à Sorel. On sait que dans le cas de M. Ernest Bénéard, il aura fallu une injonction, la semaine dernière, pour que ce dernier décide de cesser ses activités.

D'autre part, la cause opposant Réal Racicot Ltée et les SPE sera entendue le 7 décembre. Les trois opérateurs sont passibles de \$5,000 d'amende s'il sont reconnus coupables.

Tous saurons bien vous chausser...

Souliers en cuir brun et noir, largeur B, C, D et E certain chaussement double, noir et brun largeurs 44 et 45

DEUX MODELES DE NOTRE COLLECTION D'AUTOMNE

Souliers de veau et cuir vert noir ou brun, largeurs 2 A, B, D, E

Vente chez de vous à domicile

C. BEAUSOLEIL INC.

1036 est. sur Ontario
angle Amherst, 527 8738
781 est. sur Jean Talon
face au métro 212 7222

COURS D'ART DRAMATIQUE

- Excellent tremplin pour devenir comédien ou comédienne
- Mise sur pied de spectacles

Renseignements
ATELIER DE MONTRÉAL, 388-6957
Permis # 749516 Ministère de l'Éducation Culture personnelle

SAVIEZ-VOUS QUE...

...le docteur Baignoire peut refaire l'email de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement?

POUR RENSEIGNEMENTS: 637-6797

Achetez votre maison en toute quiétude.

Nous sommes là

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur. Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver une maison dont le prix et l'emplacement leur conviennent parfaitement.

Au Trust Royal, nos experts connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix est convenable et vous proposeront une formule de financement à votre mesure.

Ne tardez pas à communiquer avec nous — nous sommes là pour assurer votre quiétude.

Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

HUITRES sur écaille

Malpèque, Ile-du-Prince-Edouard, Caraquet, Nouveau-Brunswick.

EN PLEINE SAISON

PÊCHEURS UNIS DU QUÉBEC
655-787, rue du Marché Central
Montréal, Québec **382-5500**

NOS PRÉDICTIONS pour la NOUVELLE SAISON

Pour hommes très grands ou de fortes tailles... à nos 3 magasins spécialisés.*

- ✓ Le veston sport à motifs chevronnés en pure laine vierge dans les tons de gris ou de brun, avec le pantalon assorti.
- ✓ La chemise habillée ARROW avec son nouveau col marque V, uni ou à rayures.
- ✓ Le complet 3 morceaux en pure laine vierge, dans les teintes unies de bleu, gris ou brun moyen.
- ✓ Le nouveau chandail léger à col en V ou col roulé en COURTELLE 100% acrylique. Nondisponible pour fortes tailles

Venez voir

Notre choix incomparable de complets prêt-à-porter pour tailles 36 à 64, de chemises 14 à 21 d'encolure, de chaussettes dans les pointures 6 à 16 et notre assortiment de pantalons, paletots, imperméables, etc.

TRES GRAND CORPULENT

Bovet
Montréal

- 2001, rue UNIVERSITY
- 2567 est, rue ONTARIO
- 4475, boul. METROPOLITAIN, est
- CARREFOUR LAVAL
- CENTRE ROCKLAND
- GALERIES D'ANJOU

\$4998

- régulièrement vendu jusqu'à \$90
- choix de plusieurs modèles assortis
- teinte de bleu marine ou beige
- tailles 36 à 46
- à tous nos magasins.

La campagne référendaire est déclenchée

Le Conseil national du Parti québécois a terminé ses assises de Sherbrooke, dimanche, en lançant un appel à la mobilisation générale de tous les militants péquistes pour la campagne référendaire qui commence ce jour pour se poursuivre jusqu'à l'émission des brefs du référendum.

Il s'agira donc d'une longue campagne de plus d'un an, puisque le premier ministre Lévesque a déclaré au Devoir que le référendum ne sera pas tenu avant la fin de 1978.

Certains reprocheront peut-être au PQ de déclencher un peu tôt la bagarre. En réalité le débat référendaire était en cours depuis le 15 novembre dernier, chaque camp saisissant toutes les occasions de défendre d'une manière ou de l'autre l'option en laquelle il croit. En lançant officiellement cette longue campagne, le PQ oblige en même temps les adversaires de son option à organiser leur action en attendant l'annonce de la véritable campagne référendaire. Autrement les forces fédéralistes — qui ne sont pas comme le PQ organisées et actives depuis dix ans — risqueraient de demeurer dispersées trop longtemps et d'être prises de court par l'annonce de la date du référendum.

Il faut souligner également que les contrain-

tes que le gouvernement Lévesque entend imposer aux camps adverses durant la campagne proprement dite n'existeront pas durant la pré-campagne. Ainsi tous les groupes pourront agir à leur guise et dépenser autant d'argent que leur trésorerie le leur permettra. Le test permettra d'apprécier le bien-fondé des craintes du gouvernement Lévesque à cet égard.

Si les tenants du fédéralisme tardent trop à accorder leurs violons, ils seront vite mis sur la défensive et peut-être en déroute par le camp indépendantiste, qui sera dès le début monolithique et cohérent dans son action, à cause de la mystique nationaliste qui unit tous ses membres et de l'organisation bien rodée dont il dispose. Sans oublier l'inestimable appui que lui apportera le gouvernement péquiste, étant donné, comme l'a dit M. Lévesque, que le référendum «flotte» à travers toute l'action du gouvernement et que le programme législatif servira à alimenter cette campagne.

Comme il existe plusieurs écoles chez les groupements fédéralistes et que chacune se distingue des autres par ce qu'elle dénonce dans la Confédération canadienne ou ce qu'elle redoute dans l'option indépendantiste; comme aucune n'a encore réussi à élaborer une alternative fé-

déraliste articulée et intéressante, je crains que les promoteurs du fédéralisme fassent dans un premier temps une campagne trop négative qui donnera du relief au caractère positif que les indépendantistes voudront donner à leur option.

Si les fédéralistes québécois tardent trop à s'unir autour d'une formule originale de rechange et à harmoniser leur action, c'est Ottawa qui occupera le vacuum. Je ne dis pas que le premier ministre canadien et ses collègues québécois n'ont pas un rôle à jouer dans cette campagne. Mais s'ils sont les seuls maîtres du jeu dans le camp fédéraliste québécois, le sens de ce jeu sera faussé.

D'abord parce que la lutte se transformera rapidement en un combat homérique entre MM. Lévesque et Trudeau, pour peut-être dégénérer rapidement en un règlement de comptes personnels. Ensuite parce que ce référendum, fût-il gagné par les fédéralistes, n'aura rien résolu pour l'avenir si le grand vainqueur est le représentant du gouvernement contre lequel le Québec se bat depuis des générations pour faire prévaloir ses aspirations à l'épanouissement et à la sécurité culturels.

Pour qu'une éventuelle victoire fédéraliste

ait un sens pour l'avenir il faut que cette victoire soit celle d'une formule fédéraliste nouvelle, originale, meilleure que l'option péquiste parce que plus satisfaisante pour les Québécois, sans l'être nécessairement pour le gouvernement fédéral.

Personne d'autre que M. Trudeau, peut-être, ne peut défendre avec plus de brio le concept fédéraliste. À cet égard sa contribution sera inestimable. Mais il faut plus que cela, il faut présenter aussi aux Québécois un projet fédéraliste articulé et séduisant, généré dans nos murs, qui sera éventuellement défendu au cours de négociations constitutionnelles où il faudra surmonter diverses oppositions, et sans doute celle du gouvernement que dirige M. Trudeau.

Exposer ce problème c'est dire à quel point la position des fédéralistes est inconfortable dans le contexte actuel. Ils défendent à mes yeux une idée éminemment supérieure à l'idée indépendantiste. Mais le défi consiste à faire oublier un peu les ratages de sa première application au Canada, pour faire entrevoir de façon claire les avantages qu'il y aurait à poursuivre dans de nouvelles conditions une expérience fédéraliste qui n'a pas été que déficitaire, loin de là.

Marcel ADAM

bloc-notes

Que dira maintenant M. Laurin?

Les résultats des sondages, on les refuse ou on les accepte. Si on les refuse, la discussion tourne court. Si on les accepte comme valables ou au moins intéressants, tout un champ s'ouvre à l'interprétation et à la discussion.

Les opinions recueillies par Goldfarb Consultants Ltd. sur l'accueil réservé à la loi 101 sont le fruit d'un travail suffisamment sérieux pour qu'on s'y arrête. Il appert que même chez les Québécois francophones la loi 101 suscite de l'opposition (voir LA PRESSE de lundi: 56 pour cent s'opposent à la loi, 43 pour cent l'approuvent).

Les enquêteurs offrent leur propre interprétation de ces résultats. À leurs yeux, ces pourcentages constituent une fort mauvaise nouvelle pour le PQ. «Ce pourrait bien être son talon d'Achille», écrit Martin Goldfarb. Le Parti québécois a peut-être commis ici une erreur importante qui finira éventuellement par diviser les Français dans leurs efforts pour obtenir la conclusion d'un meilleur accord. Il y a là tout ce qu'il faut pour dresser les Français les uns contre les autres.»

L'analyste poursuit: «Il est très probable qu'un bon nombre de francophones se rallieront au groupe des Anglais parce que, pour ceux qui ne parlent que le français, ce n'est plus seulement une question de langue et de culture, mais il s'agit maintenant de liberté et du droit à l'égalité des chances.»

Cette longue citation était nécessaire, parce qu'elle contredit de façon flagrante l'évaluation du sentiment populaire, telle qu'elle a été consignée par le docteur Laurin lui-même, dans un écrit du 14 mai 1977. Voici ce qu'écrivait le docteur Laurin: «La Charte de la langue française au Québec, que j'ai eu l'honneur de déposer la semaine dernière à l'Assemblée nationale, est précisément une expression de cette nouvelle identité du Québec. Et ce qui le montre bien, à mon avis, c'est qu'elle a été reçue favorablement par les mouvements et les organismes qui représentent le peuple québécois.»

Alors, dans ces conditions, qui donc, chez les francophones, reste extrêmement réservé vis-à-vis de la loi 101? Goldfarb lui-même le note, et les statistiques tendent à prouver que ce ne sont pas les francophones bilingues qui sont les plus opposés à la loi 101. C'est le francophone unilingue qui serait le plus hostile à la loi. On aboutirait alors à ce résultat absolument extraordinaire: dans un même camp on retrouverait les anglophones habituellement à l'aise et le petit Canadien français économiquement faible.

Le paradoxe n'est peut-être qu'apparent. Il ne faut pas oublier que le raisonnement que se fait l'immigrant quand il voit dans la maîtrise de l'anglais le véhicule qui va l'aider à grimper dans l'échelle sociale et à gagner beau-

coup d'argent est à la portée du petit Canadien français pauvre, sous-instruit, perpétuellement refoulé des postes de commande et de prestige, à cause de son insuffisance en anglais. Qu'il s'agisse, de sa part, d'un préjugé ou d'une vue réaliste des choses n'a pas d'importance en l'occurrence: les statistiques traduisent un sentiment.

Comment le docteur Laurin et les membres du cabinet Lévesque interpréteront-ils le sondage Goldfarb, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne passera pas inaperçu ici ni dans le reste du Canada?

Certes, ce n'est pas parce qu'une opinion est populaire ou impopulaire qu'elle est forcément juste. Dans presque toutes les démocraties occidentales l'abolition de la peine de mort est impopulaire dans le public. En ce moment même, un fort mouvement en Allemagne réclame le rétablissement de la peine de mort, à la suite des excès des terroristes. Le gouvernement résiste.

M. le ministre Laurin a quand même à se demander aujourd'hui s'il est encore en son pouvoir de faire aimer par d'importantes couches de la population une loi qu'il a voulue capitale ou s'il n'a pas tiré un peu trop fort sur la corde... De toute façon, on attend ses réactions avec le plus vif intérêt.

Guy CORMIER



Droits réservés

Opportunisme ou social-démocratie?

On ne s'attaque pas en général à des personnes-symboles. Surtout quand elles incarnent, aux yeux de la majorité, une idée-force telle que celle de nation. C'est peut-être pourquoi la résolution d'un groupe de militants du Parti québécois, qui était un reproche voilé à l'adresse du premier ministre Lévesque, est devenue une motion d'approbation. À moins que le "sens politique" ait soudain prévalu chez tous les militants.

Les membres du Conseil national de ce parti s'étaient réunis à Sherbrooke au cours du week-end, afin de tirer à huis clos les grandes lignes de la stratégie du référendum. À l'occasion de cette réunion, un groupe de militants ont présenté une résolution pour reprocher à M. Lévesque son attitude, à l'issue du congrès du PQ en mai dernier. M. Lévesque avait alors désavoué deux résolutions adoptées démocratiquement par les militants, concernant l'avortement et les Amérindiens. La résolution de ce week-end, présentée avec toute la déférence due à un dirigeant, avait pour but de souligner que le chef du parti est soumis comme tous les membres à ses structures et à ses décisions. Cette initiative de quelques militants s'est révélée une insolence, puisque la résolution, à la sug-

gestion de M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement physique et, en l'occurrence, de l'Environnement psychologique, s'est transformée en un vote de confiance presque unanime.

En dépit de cet incident, le problème demeure intact. Un chef de parti qui devient chef de gouvernement est-il lié par toutes les résolutions votées par le congrès de son parti? En théorie comme en pratique, il faut répondre non. Car dès que le dirigeant d'un parti devient le dirigeant de l'Etat, il ne doit plus et il ne peut plus, en général, défendre les seuls intérêts d'une formation politique. Même si celle-ci prétend refléter les intérêts de l'ensemble de la population. C'est pourquoi un chef de parti qui devient chef de gouvernement devrait laisser son poste à un autre. Cela lui éviterait, surtout dans des formations à forte teneur idéologique comme le PQ, des prises de position équivoques.

Jusqu'à maintenant, les partis politiques étaient largement conservateurs. Et leur comportement, au pouvoir, reflétait ce conservatisme foncier. C'est, en effet, dans le domaine des droits individuels que se situe la ligne de démarcation entre esprits conservateurs et esprits libéraux. Car un esprit conservateur est très sou-

vent plus ou moins intolérant, c'est-à-dire qu'il accepte difficilement qu'on puisse avoir le droit d'agir autrement que lui-même croit qu'on devrait agir. Or la question de l'avortement soulève ce problème.

Si la moitié des citoyens du Québec que constituent les femmes était d'esprit libéral tel que défini plus haut, il n'y aurait pas ce problème. Et M. Lévesque ne se serait pas opposé à la résolution de son parti. Mais voilà. M. Lévesque est en politique depuis 17 ans. Et depuis 10 ans toutes ses énergies sont orientées vers la sécession dont l'étape nécessaire est le référendum. Il ne veut pas compromettre ses chances d'atteindre son objectif. Il est donc prêt à sacrifier quelques droits individuels. Surtout quand ceux-ci ne font pas l'unanimité. M. Lévesque n'est-il pas allé jusqu'à approuver l'érection de la statue de Duplessis, l'un des esprits les plus conservateurs de l'histoire contemporaine du Québec. Il était difficile pour un chef de parti soi-disant social-démocrate de donner une plus grande preuve de "sens politique", dans le sens où ce mot s'oppose à cohérence idéologique.

Ivan GUAY

LETTRES

Ma pensée déformée

Monsieur Gilles Masse
a/s La Presse

Monsieur Masse,

Votre réplique à mon article sur la loi 101 est un bon exemple du principe "Quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur" (on comprend en fonction de nos capacités intellectuelles). Il est évident que vous n'avez pas compris mon article. J'espère que vos élèves interprètent mieux votre pensée que vous n'interprétez la mienne.

Par exemple, comment pouvez-vous me considérer francophone alors que j'ai clairement déclaré que j'étais anglophone?

Si je pouvais devenir francophone honoraire pour un moment, je condamnerais votre racisme arrogant. Pourquoi est-il nécessaire d'être Français pour bien écrire en français? Vous osez déclarer que les francophones sont déloyaux quand ils parlent favorablement des non-francophones!

Hélas, je ne suis pas francophone pure laine. Quoique mes ancêtres paternels soient arrivés au Québec, venant de France, il y a trois siècles, ceux de ma mère sont de nouveaux arrivants d'Irlande depuis 150 ans seulement. D'autres vagues immigrantes sont venues d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Elles ont enrichi la vie québécoise et ont aidé au développement de

notre société moderne et pluraliste, une société que vous considérez pourrie. Et vous vous attendez qu'on vous prenne au sérieux?

Votre histoire de Henry et George explique d'une façon simple et naïve une époque complexe de notre histoire causée par une guerre entre deux pays étrangers, la France et l'Angleterre. Est-ce que ça vous soulagerait si Henry et George criaient "Nolo contendere", afin que l'on puisse lutter ensemble avec les problèmes sérieux qui nous menacent, ou est-ce que vous exigez une vaine reconquête? Je préférerais moi-même dénoncer tous bigots, francophones et non francophones, afin que je puisse par la suite aider au développement d'une charte honorable de la langue française.

Que vous le compreniez ou non, la réalité actuelle est évidente. La langue française est déjà dominante au Québec et les enfants anglophones de Henry et George ont fréquenté les écoles françaises depuis une décennie. En ce moment, jusqu'à 50% des enfants anglo-protestants à l'élémentaire sont inscrits à des cours d'immersion française. Le quart de tous les enseignants dans les écoles anglo-protestantes à Montréal sont francophones. Au-delà de 20% des enfants anglo-catholiques fréquentent

déjà des écoles françaises élémentaires à plein temps. Alors, face à ces statistiques, vous avez le front de me dire que les anglais ne veulent pas apprendre le français!

Pendant que les enfants non francophones deviennent rapidement bilingues, les enfants francophones sont privés de cette opportunité à cause d'une supposée menace à la langue maternelle, un non-sens pur et simple.

Le fait nord-américain exigera toujours que les personnes occupant des positions de cadre aient une connaissance raisonnable de l'anglais en dépit de la parole des péquistes zélés. Alors, comment votre enfant unilingue français va-t-il rivaliser avec mon enfant anglophone bilingue? Seulement en déclarant mes enfants inadmissibles parce qu'ils ne sont pas francophones pure laine. Et ça, c'est du racisme!

Finalement, vous étiez étonné par mon choix des mots "Canaille" et "totalitaire". Je m'explique en utilisant les paroles de Harry Truman: "If it walks like a duck, quacks like a duck, smells like a duck and acts like a duck — it is probably a duck." Et c'est ainsi pour les canailles et les Etats totalitaires.

Robert SAUVÉ
Commissaire à la CECM
Quartier no 4

Les procès devant jury

Monsieur Léopold Lizotte,
Chroniqueur judiciaire,
La Presse

Cher monsieur,
Dans un article publié dans LA PRESSE du vendredi 16 septembre 1977 sur le procès devant jury, vous dénoncez l'abus inutile et coûteux, selon vous, du choix que font les citoyens accusés, d'un procès devant jury. Parce que beaucoup d'entre eux, après leur enquête préliminaire, exercent le droit qu'ils ont de réopter pour un procès devant juge seul, vous en tirez la conclusion qu'il s'agit là d'une méthode dilatoire employée par les avocats pour retarder la date de leur procès et, comme vous le dites, leur condamnation à peu près certaine. Vous devriez savoir qu'actuellement à Montréal, un accusé qui choisit d'être jugé par une cour composée d'un juge et d'un jury obtient son procès plus rapidement que s'il choisit d'être jugé par un juge seul. De plus, il est faux de dire que tous les accusés qui comparaissent vont vers une condamnation certaine. S'il en était ainsi, les justiciables feraient aussi bien de se livrer pieds et mains liés à la force policière qui les accuse et on devrait effacer du Code criminel la présomption d'innocence qui est à la base même de notre système judiciaire.

L'enquête préliminaire, le juge doit décider s'il y a matière à procès et si l'accusation portée par la police est suffisamment sérieuse pour soutenir cette éventualité. Ce test se fait par l'audition des témoins de la couronne. La pratique du droit criminel vous aurait vite révélé que la vérité est souvent aussi difficile à faire sortir de la bouche du témoin que de la plume de certains journalistes et je ne vois pas pourquoi les avocats ne contre-interrogeraient pas librement les témoins s'il y va de l'intérêt et de la liberté de leurs clients.

Bien sûr, comme vous le dites dans votre article, l'accusé peut se prévaloir d'une enquête préliminaire sans choisir un procès par jury.

En 1969, l'honorable juge Antonio Lamer, voulant éviter ce détournement des accusés par la Cour des Assises, avait demandé aux avocats de la défense d'opter pour un procès devant juge seul dès la comparution, s'ils ne désiraient pas un procès par jury pour leurs clients. Les criminalistes de l'Assistance judiciaire, organisme qui a précédé l'Aide juridique, avaient donné leur entière coopération à l'honorable juge Lamer en faisant ce choix, qui n'était pas une procédure nouvelle comme vous le dites, mais qui était partie intégrante du Code criminel depuis déjà dix-sept (17) ans. L'entêtement de l'unique greffier de la Cour des comparutions, jusqu'à ce moment-là, avait empêché les avocats de choisir un procès devant juge seul. Ce dernier continuait à inscrire aux procès-verbaux la mention «juge et jury» au lieu de «juge seul» malgré le choix que faisaient alors les avocats. Seule la menace d'outrage au tribunal par le juge en chef de la division criminelle de la Cour supérieure vint à bout de l'entêtement de ce fonctionnaire.

C'est un droit qui n'appartient qu'à l'accusé de choisir un procès devant jury ou un procès devant juge seul, et ce n'est qu'après l'enquête préliminaire qu'un avocat d'expérience peut conseiller son client du choix à faire. Si les avocats sont revenus à la pratique du choix d'un procès devant juge et jury dès la comparution, c'est qu'ils ne peuvent plus le faire après l'enquête préliminaire sans le consentement de la Couronne qui ne veut jamais y consentir.

Contrairement à ce que vous dites, ce choix n'est pas inutile ni coûteux, et l'étape supplémen-

taire qu'il entraîne ne déplace ni n'ennuie des milliers de victimes et de témoins, puisqu'il n'y a que les accusés qui y sont appelés.

Quant aux avocats de l'Aide juridique, vous avancez fausement, sans recherche de la vérité, qu'ils font ce choix parce qu'en dépensant beaucoup plus d'argent au Québec, pour l'Aide juridique, ils pourraient en drainer plus en provenance d'Ottawa. Une simple vérification vous aurait appris que les octrois donnés par Ottawa au Québec en matière d'aide juridique ne sont pas basés sur la longueur des procédures faites par les avocats, mais sur le nombre de citoyens de chaque province.

Ne vous attendez pas que les avocats de l'Aide juridique défendent moins bien leurs clients que ceux de la pratique privée, et ne croyez surtout pas qu'ils soient là pour convaincre leurs clients de plaider coupables lorsqu'ils peuvent être acquittés.

Même si vous prétendez que nos clients sont des petits voyous, il est trop tard pour revenir à la loi du Tallion. Vous vous scandalisez du fait que l'Etat et les citoyens honnêtes paient la défense de ceux qui ont enfreint la loi. Ils ne sont que le produit de cette société de consommation et non de la Justice. Leur réhabilitation ne saurait commencer par la privation de leurs droits. Monsieur Lizotte, sortez des corridors du Palais de Justice où vous vous êtes enroulé il y a 25 ans; la société a évolué depuis ce temps.

Bien à vous,
Robert Forest,
Directeur général
Aide juridique de Montréal

Si la vérité, selon vous, est difficile à faire sortir de la plume de certains journalistes, il semble par ailleurs que l'interprétation erronée de ce que certains écrivains ont écrit sur un exercice facile pour certains avocats.

Par exemple, vous écrivez qu'il est faux de dire que tous les accusés qui

comparaissent vont vers une condamnation certaine.

Je ne sais si c'est moi que vous voulez ainsi contredire. Mais ce que j'ai écrit exactement, c'est que peu d'avocats semblent vouloir conseiller un aveu rapide à leurs clients, même lorsque la preuve est patente, leur condamnation à peu près certaine et la libération inconditionnelle une possibilité. Et qu'il y va peut-être du meilleur intérêt du prévenu, à toutes fins utiles.

Je n'ai par ailleurs pas prétendu que vos clients étaient uniformément de petits voyous. Car j'ai assez bonne mémoire pour me rappeler qu'un jour (et ce n'est qu'un exemple) votre service (par le truchement d'un avocat de pratique privée) s'affaira dans la cause d'un élégant fraudeur qui avait chic appartement au Westmount Square. Et je ne fus pas le seul à être scandalisé de ce que le public ait eu à payer momentanément les frais de sa défense.

Je ne conteste aucunement le droit pour un accusé de choisir un procès par jury. Mais nombreux sont ceux qui, avec moi, constatent à peu près quotidiennement que ce choix lui est généralement imposé par son procureur, et souvent contre son gré. Et j'ai en mémoire un cas où l'un de vos aides refusa net de défendre deux pauvres bougres qui voulaient à tout prix reconnaître leur délit dès leur comparution. Et, encore une fois, je ne fus pas le seul à être scandalisé, lorsqu'il les laissa ainsi en plan.

Je ne vous ai aucunement reproché de défendre moins bien vos clients que les avocats de la pratique privée. J'ai tout simplement souligné que vous aviez perpétré les méthodes que l'on reprochait à ceux-là.

Enfin, je n'ai pas proposé qu'on prive les accusés de leurs droits. J'ai exprimé ma réprobation contre les abus que certains avocats font de ces mêmes droits, et souvent au détriment de leurs clients.

Pour ce qui est de ma présence prolongée dans les corridors du Palais, elle en a «fatigué» d'autres avant vous. Mais elle m'a permis de constater que si la société avait évolué, depuis 25 ans, certaines anomalies scandaleuses que l'on relevait à l'oeil nu, dans nos cours, à l'époque, peuvent encore être décelées sans lunettes d'approche, aujourd'hui.

L. L.

En vrac

Démocratiser l'O.S.M.

Orchestre Symphonique de Montréal
Directeur de la programmation
Cher monsieur,

J'ose accaparer un peu de votre temps pour vous adresser la suggestion suivante qui, je le crois humblement, pourrais vous intéresser.

Devant les difficultés financières croissantes que doivent affronter les grands orchestres modernes, ne serait-il pas avantageux de tenter d'élargir le public cible auquel s'adresse généralement votre programmation? Le stade olympique de Montréal fut, le vendredi 26 août, le théâtre d'un événement musical sans précédent dans cette ville. Plus de 75.000 personnes ont assisté au concert d'Emerson, Lake et Palmer. Bien que certains puristes cataloguent leurs oeuvres dans le «ghetto» de la musique «rock», il apparaît clairement que cette musique prendrait une ampleur toute significative lors d'une rediffusion dans le cadre habituel des performances de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Il ne s'agit pas ici d'élever Monsieur Emerson au rang des génies musicaux de tous les

temps. Il s'agit plutôt de musique contemporaine, de démocratisation d'installations publiques, et plus simplement de l'élargissement du rayonnement de notre orchestre. On ne peut nier ici l'existence d'un public potentiel. On ne peut nier non plus qu'il existe d'autres musiciens contemporains qui ont une large faveur populaire et dont plusieurs oeuvres nécessitent toute la magnitude d'un grand orchestre: John McLaughlin pour n'en nommer qu'un.

Il est grand temps de nous débarrasser des préjugés que nourrit la musique dite «classique» envers la musique dite «populaire». L'expérience a déjà été tentée à Montréal même par les Grands Ballets Canadiens. Cette expérience s'est soldée à la satisfaction générale de tous, y compris, faut-il l'ajouter, des Grands Ballets.

Il est à souhaiter qu'il y ait encore à Montréal des organismes publics innovateurs et ouverts. Il est aussi à souhaiter que l'O.S.M. soit du nombre.

Guy SAVOIE
Longueuil

Deux seules questions

D'aucuns prônent une troisième option dans le prochain référendum, dont on a dit que c'était une arme à deux tranchants. Pour être bien comprises de tous les Québécois, jeunes et vieux, il faut que les questions posées soient simples, claires et précises.

Pourquoi choisir entre trois options quand deux seules suffisent? Le danger serait grand de faire accepter la séparation par seulement 25 ou 30% des votes, si le vote opposé est divisé. Qui voterait pour le «statu quo»? Ceux qui ne se rendent pas compte que les temps ont changé. Éliminons donc cette hypothèse, pour établir le choix entre les deux options suivantes:

- 1 — Êtes-vous en faveur de l'indépendance du Québec? ou
 - 2 — Désirez-vous un fédéralisme amélioré qui donnerait au Québec un statut particulier?
- Cela nécessiterait une campagne bien structurée, surtout du côté fédéraliste. De par nos origi-

nes, notre culture, notre langue et notre foi (elle existe encore) le Québec est une province différente des autres. Ses besoins ne sont pas les mêmes que ceux des provinces de l'Ouest, et M. Trudeau doit en tenir compte. D'autre part, de la souveraineté-association de M. Lévesque à l'indépendance totale, il n'y a qu'un pas, et si M. Lévesque ne le franchit pas, ses acolytes pourraient bien le faire pour lui un jour. Je n'aurais qu'à citer quelques noms... Et, qui voudrait d'un régime totalitaire à la Castro? La longévité de M. Lévesque ne peut durer toujours, ni même sa politique.

Le Canada, terre de nos aïeux, est notre vraie patrie, à la grandeur de ses paysages, de ses ressources, de son histoire et de son merveilleux prestige dans le monde entier. Faudrait-il s'en séparer?

Claire NADEAU
Outremont

Un vote peu démocratique

Il fut décidé samedi dernier lors d'une réunion spéciale des cols bleus de la ville de Montréal que ceux-ci déclencheraient une grève au moment opportun. Cette décision est agaçante. Examinons cette «future» grève de plus près.

Lorsqu'ils parlent de «moment opportun» il faudrait alors être bouché des deux bouts pour ne pas comprendre cette menace. Cela laisse sous-entendre que ce sera à la première bordée de neige. Ça alors, une fois de plus, la population sera prise en otage.

Le vote de samedi dernier n'est pourtant pas très clair. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette «décision» est très divisée. A un point tel que seulement 51,6% des quelque 3.012 membres présents à cette assemblée ont accepté «la grève au moment opportun», c'est-à-dire exactement 1.544. C'est donc dire que 48,4% de cette assemblée croyait les offres de leur employeur (lire ici «les contribuables») satisfaisantes, compte tenu dans

ce dernier pourcentage les 31 votes rejetés.

Jusqu'ici, l'on constate que la force de leur décision est tout de même faible. Et ce vote va certainement permettre à la Ville de Montréal de maintenir sa position.

Mais il y a les autres. Oui, car on dit qu'il y a 8.000 cols bleus à Montréal. Soit 6.000 permanents et quelque 2.000 saisonniers ou temporaires.

Si l'on retient le nombre de 8.000 employés, cela signifie que seulement 37,5% de ces cols bleus se sont prévalus de leur droit de vote lors de cette assemblée. Est-il besoin de souligner que 62,5% de ces employés ont cru meilleur de s'abstenir de leur droit de vote?

Quel tableau, surtout quand l'on pense à cette grève qui pourrait fort bien ressembler à d'autres grèves de cols bleus. Tenez, par exemple, celle de Boucherville qui a duré 5 mois.

Qui se sentira le plus fort suite à ce vote? Le syndicat des cols bleus? Ce serait surprenant, car

après le vote, il aurait demandé à ceux qui ont voté «en faveur de la grève ou du rejet des offres patronales» appelez ça comme vous voulez, il aurait demandé dis-je de «vendre cette idée à leurs confrères qui avaient voté «contre la grève ou l'acceptation des offres patronales». Il n'aurait pas été mauvais que le syndicat tente, par le même biais, d'intéresser les quelque 5.000 absents à participer à un vote aussi important.

De part et d'autre tant à la Ville de Montréal qu'au syndicat des cols bleus, l'on dira que ces 5.000 sont de leur côté. Mais les contribuables, ceux-là mêmes qui sont directement en cause, n'en savent rien.

En attendant, les employés ont décidé de poursuivre leurs moyens de pression. Et la Ville de Montréal poursuivra la distribution des avis disciplinaires (il ne saurait être question ici de discuter si ces avis sont ou ne sont pas mérités).

Mais j'y pense. Si, au lieu de tourner ainsi en rond, les négociations, elles, se poursuivaient.

Peut-être serait-ce trop sensé par les temps qui courent, mais ce serait quand même l'idéal pour tout le monde (y compris les contribuables; c'est-à-dire ceux qui de toute façon devront payer la note, d'une façon ou de l'autre).

G. Demers
Longueuil

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres majuscules son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

Donneurs bénévoles

Dernièrement, mon époux a dû subir une chirurgie cardiaque, laquelle nécessite une grande quantité de sang. Comme il y avait pénurie de sang à la Croix Rouge, tous les membres de la famille ont recruté des donneurs parmi leurs amis, leurs confrères, leurs voisins. Tous ont répondu avec promptitude. Maintenant, mon époux se rétablit très bien et il regagnera le foyer sous peu.

Par l'entremise de ce courrier, je tiens à remercier toutes ces personnes. Grâce à bon coeur de ces gens, mon époux aura maintenant bon coeur lui aussi.

Merci infiniment pour ce véritable don de vie.

Mme Roger COUSINEAU,
et sa famille
Montréal

Une francisation trop lente

Étant le président d'un groupe de 220 francophones de différentes sections d'Air Canada, il est de mon devoir de reprendre certaines affirmations que notre vice-président de la région de l'Est, M. Pierre Jeannot, ainsi que le responsable de la francisation, M. J.-P. de la Sablonnière, formulaient lors de la parution d'un article, le 2 septembre dernier dans La Presse, et s'intitulant «La francisation des cadres d'Air Canada évolue rapidement». Cet article, tout en reconnaissant certains progrès réalisés à la francisation de la région de l'Est à Air Canada, a besoin de certaines rectifications.

Comment pouvons-nous nous fier, nous, employés francophones d'Air Canada, à une promesse de M. de la Sablonnière? Il dit que «dans tous les services relevant de la direction de la région de l'Est d'Air Canada, on travaillera en français, avant le 31 décembre 1977». Lorsque à la base d'entretien de Dorval, ainsi qu'à l'aéroport de Dorval, les employés doivent évoluer en anglais seulement, de deux choses l'une: ou bien M. de la Sablonnière lance une promesse sans peser le sérieux de cette dernière, ou qu'un travail de bénédictin est à faire et un mira-

cle est à espérer d'ici au soir de la Saint-Sylvestre.

Plus loin dans l'article, M. Jeannot dit que «nous rencontrerons, d'ici peu, tous les objectifs de la loi 101 dans nos services». Voilà une affirmation osée et échappatoire.

Comment Air Canada peut-elle rencontrer les objectifs de la loi 101, quand elle ne peut respecter la loi fédérale sur les langues officielles, en vigueur depuis le 7 septembre 1969? D'ailleurs, Air Canada a démontré son irrespect de cette loi fédérale, lorsqu'elle fut traduite devant les tribunaux par ses employés pilotes et mécaniciens.

Quelle belle échappatoire, lorsqu'on sait fort bien que les sociétés de la Couronne n'ont pas à respecter les lois de juridiction provinciale!

M. Jeannot affirme encore candidement: «Les raisons pour lesquelles Air Canada avait tant de cadres anglophones à son emploi sont:

- 1— le déménagement de sa base d'opération de Winnipeg à Montréal;
- 2— le fait que les francophones montréalais peu d'intérêt, il y a 25 ans, pour tout ce qui était technique. Sans compter que le recrutement du personnel se fai-

sait surtout grâce aux employés de l'intérieur qui, eux, formaient une solide équipe anglophone.»

En mutant des cadres unilingues anglophones de Winnipeg à Montréal, Air Canada nous donne une autre preuve de l'irrespect de la loi sur les langues officielles.

Pour ce qui est du désintéressement des francophones pour tout ce qui était technique, M. Jeannot aurait dû avouer que les francophones étaient créatifs et alphabètes et le sont encore aujourd'hui aux yeux de la compagnie.

La vérité en ce qui concerne ce manque d'intérêt est que les anglophones ont toujours été allergiques au fait français. Ils formaient et forment encore aujourd'hui une secte fermée et, par leurs manières racistes, les francophones se sentent indésirés aux hauts paliers de la Société. Ce qui explique qu'un grand nombre de nos confrères sont «balayés de planchers et porteurs d'eau».

«Les changements qu'Air Canada veut entreprendre doivent se faire sans brusquer personne pour ne pas engendrer de rancœur», s'exclame M. Jeannot. Le rancœur anglophone existe depuis 40 ans à Air Canada.

Ressac qui prend forme aujourd'hui, quand un député progressiste-conservateur de Winnipeg, Dan McKenzie, défend la cause du «Canadian Aviation Fellowship» dont certains membres anglophones, travaillant à Air Canada au Québec, se plaignent de souffrir de discrimination. Ils sont discriminés parce qu'ils doivent être bilingues.

Nous, les francophones, pour suivre leur raisonnement, sommes indisciplinés depuis 40 ans. Ils ont raison ma foi.

Pour terminer, M. Jeannot affirme que «francisation de la région de l'Est se fera dans un temps record».

Pour nous, la francisation à Air Canada se fait à la vitesse de la voiture à cheval, ce qui est anachronique pour une compagnie aérienne. Ce temps record à la francisation complète de la région de l'Est se concrétisera quand la haute direction anglophone d'Air Canada donnera pleine juridiction et autonomie au vice-président de la Région Est, dans lequel nous avons une grande confiance.

Pierre DUMAIS
Président du Comité
Intra d'Air Canada de
l'Association des Gens de l'Air
du Québec.

INTÉRESSÉ PAR LES FENÊTRES, MONSIEUR?
Venez donc les voir CHEZ «MORRIS»

PORTES • THERMALES
Fenêtres coulissantes
EN ALUMINIUM «MORRIS»
EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES AVEC UNE MOUSTIQUAIRE

- Remplacez vos vieilles fenêtres de bois et cadre de bois et revalorisez votre maison.
- Facilement démontables de l'intérieur pour procéder à leur nettoyage facile.
- raies sur mesures
- Installées par des experts.
- Portes et fenêtres d'extérieur, modèles guillette aussi disponibles.

Changez cela:

pour ceci:

TERMES FACILES
Démonstrations et estimations gratuites en tout temps
9162 boul. Saint-Laurent (entre Legendre et Chabanel)

PAYEZ EN 90 JOURS SANS INTÉRÊT NI FRAIS DE CRÉDIT

GARANTIE MORRIS
DEPUIS PLUS DE 52 ANS... 5 ans contre matériel défectueux.

TÉLÉPHONE 382-6811
après 19 h 00 et jours de fête 737-1960

Choix de couleurs fini email cuit

W MORRIS & FILS LTÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

Succursale de Québec
263, rue Saint-Paul
Tél.: 692-2127

Marcel Pepin part «en guerre» contre l'Uruguay, l'Argentine et le Chili

par Pierre VENNAT

«Les pays qui, comme le Canada, continuent à commercer et même à vendre des armes à l'Uruguay, à l'Argentine et au Chili, se font complices des régimes fascistes qui s'y trouvent. En conséquence, lors du prochain congrès de la Confédération mondiale du travail, dans quelques semaines, en Belgique, j'ai l'intention de proposer des moyens concrets de boycottage contre ces pays.»

Marcel Pepin, l'ex-président de la CSN devenu, depuis 1973, président de la CMT, poste qu'il postule à nouveau d'ailleurs puisqu'il y est à nouveau candidat, revient d'une tournée en Amérique latine, plus précisément huit jours en Argentine, quatre en Uruguay et trois à peine au Chili et il en revient avec la conviction très nette que dans chacun des pays visités, les libertés syndicales élémentaires des travailleurs sont bafouées, «au point que pour les Argentins, qui comparent la junte actuelle à ce qu'ils ont connu, Peron, c'était un bon gars».

«Des milliers de militants et de dirigeants syndicaux et je n'exagère pas ont été emprisonnés ou sont disparus sans plus. Les histoires qu'on m'a racontées sont invraisemblables.»

«Ainsi, à Cordoba, en Argentine, j'ai rencontré un pêcheur qui avait échappé son hors-bord à l'eau. Ayant plongé, il est tombé sur un amoncellement de cadavres attachés à des blocs de ciment pour qu'ils atteignent le fond de l'eau. On a beau dire que cette histoire est invérifiable, je me suis fait raconter tant d'anecdotes du genre pendant mon séjour, qu'il est impossible qu'il n'y ait pas de vrai là-dedans. D'ailleurs, les quelque 25 personnes qui se sont entretenues avec moi, à Cordoba, ont toutes été arrêtées et détenues durant trois jours.»

Marcel Pepin est revenu traumatisé de son voyage en Amérique latine.

«J'ai rencontré un militant, en Uruguay, qui avait été détenu 17

mois en prison, dont deux mois avec une cagoule sur la tête. J'ai rencontré des femmes de prisonniers politiques qui ont dû attendre 60 jours avant de savoir où même leur mari, détenu pour «complément d'enquête» et sans accusations depuis plusieurs mois, était emprisonné.»

Quant à lui, Marcel Pepin a été bien reçu, «trop» même. Les pays d'Amérique latine, suite

à la mission Carter, n'ont pas voulu répéter «l'erreur» de la Bolivie qui l'avait détenu quelques heures il y a deux ans.

En Argentine, il a été reçu par un «général», ministre du Travail. Au Chili, il a eu droit à trois ministres, dont un «général, gros gorille», ministre de l'Intérieur, qui lui aurait dit: «vous êtes ici au 15^e étage d'un édifice gouverne-

mental, dans le bureau du ministre de l'Intérieur, lequel dirige l'Etat. L'Etat, c'est moi».

D'ajouter Marcel Pepin: «L'entrevue a été plutôt froide».

Bref, de conclure Marcel Pepin, les travailleurs de ces pays d'Amérique latine, en plus d'être victimes, bien souvent, de terreur physique et psychique, sont aussi les grandes

victimes de la situation de crise économique et des plans de «prétendre restauration économique».

Raison pour laquelle Marcel Pepin tentera de convaincre les syndicats du monde entier de «témoigner» et de forcer leurs gouvernements et si possible l'ONU elle-même, à boycotter ces dictatures, afin que les libertés civiles y soient rétablies.

Splendides panoramas... de magnifiques journées d'automne... des offres spéciales à nos boutiques des excursions en bateau sur le Lac Champlain! (Tel. au 518-561-8970 pour renseignements) Le pittoresque d'Arsabé Chasm le tour agrement par notre «OKTOBERFEST FUN» les 8 et 9 octobre au Crête Center à Plattsburgh

Notre parure automnale... à meilleur compte!

PLATTSBURGH AND CLINTON COUNTY NEW YORK

Veillez m'adresser des renseignements:

Nom _____
 Adresse _____
 Ville _____ Prov. _____
 Code postal _____ LP _____

ECRIRE: Clinton County Tourist and Convention Bureau Box 310 31 Margaret St. Plattsburgh, N.Y. 12901



Une gamme ininterrompue de voitures exceptionnelles, chacune construite comme aucune autre voiture au monde.

Les automobiles Mercedes-Benz. La légende continue...

Les pompiers disent oui à l'entente

Les 2165 pompiers de Montréal ont ratifié à une forte majorité, 77 pour cent, l'entente survenue entre leurs représentants et la partie patronale pour le renouvellement de leur convention collective.

Le contrat a été signé hier par les deux parties et sera soumis, au plus tard demain, au comité exécutif pour ratification.

Le vote s'est fait par voie de référendum dans les casernes, de mercredi à vendredi dernier.

Le nouveau contrat aura une durée de deux ans, venant à échéance le 31 décembre 1978. Les clauses salariales seront toutefois sujettes à négociations à compter du 1^{er} janvier.

Au point de vue salarial, les pompiers ont obtenu une augmentation uniforme de 10 pour cent qui portera le sommet de l'échelle à \$18,474,50 après trois ans d'ancienneté. Le pompier de première classe gagnait anciennement \$16,795.

Les membres de l'Association des pompiers de Montréal ont également obtenu une augmentation de la différence salariale entre les gradés et les simples pompiers, un lieutenant devant maintenant gagner 10 p.c. de plus que le pompier de première classe et un capitaine 20 p.c. de plus.

Mercedes-Benz a inventé l'automobile en 1886—et présenté en 1895 la première voiture construite à la chaîne.

Génération après génération, Mercedes-Benz a mis au point perfectionnement technique après perfectionnement technique.

Ajoutons à cela plus de 4,400 victoires en courses automobiles et nous sommes en présence d'un héritage inégalé par aucune autre voiture au monde.

Mercedes-Benz offre désormais huit modèles bien distincts en vente sur le marché canadien—tous uniques en leur genre et tous fidèles à la légende Mercedes-Benz.

Vous pouvez admirer, ci-dessus, le résultat de 50 années de cette légende. Voyez combien ces automobiles Mercedes-Benz sont nobles et élégantes. Leur attrait est durable.

Un mélange du passé et de l'avenir

Rien, chez Mercedes, n'est laissé au hasard. Lorsque nos ingénieurs créent une nouvelle voiture, ils se penchent sur le passé. Ils se penchent aussi vers l'avenir pour y incorporer tous les derniers perfectionnements techniques.

Les changements peuvent paraître très subtils à l'oeil. Il n'en reste pas moins qu'ils sont avant tout «bien pensés»—ce qui prouve encore une fois que chez Mercedes «la forme suit la fonction.»

Plus important, les voitures Mercedes-Benz sont conçues pour répondre à votre intelligence. Ce sont des voitures honnêtes. Les promesses auxquelles vous pouvez vous attendre sont en rapport direct avec leur fonction première: moyen de transport sûr et bien étudié.

Un des huit modèles de Mercedes-Benz qui sont mis en vente au Canada occupe le tout premier rang: le sedan 450SEL, ci-dessus. Cha-

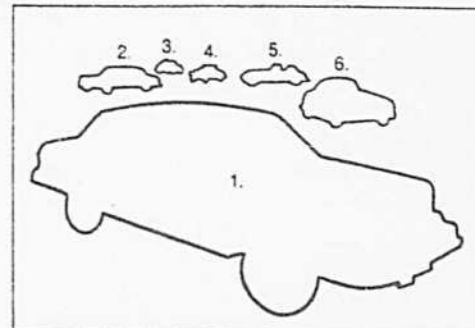
cune de nos voitures fait entrer en jeu travail soigné et technologie poussée.

Valeur durable... et plaisir durable

Nombre de modèles du type Roadster 500K montré ici (N° 4, 1935 environ) sont évalués à plus de \$50,000. Cabriolet B 540K (N° 3, 1936 environ): estimé à \$75,000. Une chose est sûre: les automobiles Mercedes-Benz conservent une valeur de revente élevée, enviable au sein de l'industrie.

La valeur de revente élevée des Mercedes-Benz est certainement bien attrayante. Mais ces

voitures ont aussi leur raison d'être sur le plan émotionnel. Pour en faire l'expérience vous-même, demandez à votre concessionnaire Mercedes-Benz de vous en prêter une. Vous éprouverez beaucoup de plaisir au volant d'une telle voiture. Sans aucun doute, la légende continue.



1: 450SEL (1977); 2: 600 (1969); 3: 540K Cabriolet B (1936); 4: 500K Special Roadster (1935); 5: 55K à super compresseur (1929); 6: 300SL Gullwing (1955).

Mercedes-Benz Construites comme aucune autre voiture au monde.

Caractéristiques techniques des Mercedes-Benz						
Modèle	Places	Moteur	Cylindres (po. cu.)	Empattement (po.)	Longueur hors-tout (po.)	Poids à vide (lb)
230	5	4 cyl. (carburateur)	140.8	110.0	190.0	3195
240D	5	4 cyl. (à injection)	146.7	110.0	190.9	3210
300D	5	5 cyl. (à injection)	183.4	110.0	190.9	3515
280E	5	6 cyl. (à injection)	167.6	110.0	190.9	3530
280SE	5	6 cyl. (à injection)	167.6	112.8	205.5	3905
450SEL	5	V-8 (à injection)	275.8	116.7	209.4	4080
450SL	2	V-8 (à injection)	275.8	96.9	182.3	3815
450SLC	4	V-8 (à injection)	275.8	111.0	196.4	3860

arbre à cames en tête double arbre à cames en tête arbres à cames en tête

Vente et service: **Montréal**, D.K. Automobile Inc., 4815, rue Buchan 735-3581 **Québec**, (Charlesbourg O.) Chatel Automobiles Ltée, 1350 rue Bouvier, 628-6336 **Greenfield Park**, (Montréal rive sud) Elegant Motors Inc., 845, boul. Taschereau 672-2720 **Bromptonville**, (Sherbrooke) Dominick Auto Sport Ltée 567-4008 **Ste-Rosalie**, (St-Hyacinthe) Garage Chicoine Inc., 84, rue Centre 799-3201

Concessionnaires-service: **Granby**, Automobiles Piedmont Ltée **Rimouski**, Rimouski Auto Enr. **Ste-Agathe des Monts Sud**, Norelan Inc. **Valleyfield**, Roger Gagnier Automobile Eng. **Cap de la Madeleine**, Cap Caravane Enr.

Le sondage de Southam Press

«La question du séparatisme pourrait bien être une tempête en train de s'apaiser»

3A

Si vous deviez voter aujourd'hui sur la séparation du Québec, vous prononceriez-vous favorablement ou vous y opposeriez-vous?

	% des réponses							
	Ensemble du Canada	Régions C.-B.	Alberta	Sask.	Manitoba	Ontario	Québec	Maritimes
En faveur de la séparation du Québec	14	14	10	11	11	8	25	10
Contre la séparation du Québec	84	84	89	86	85	91	71	89

	% des réponses													
	Non-Québécois						Québécois							
	Total	Age		Education		Bilingues		Français		Age		Fédéralistes extrêmes	Séparatistes extrêmes	
		Moins de 30 ans	45 ans et plus	Etudes secondaires ou moins	Etudes collégiales ou plus	Français/Anglais	Français	Total	Bilingues	Unilingues	Moins de 30 ans			45 ans et plus
En faveur de la séparation du Québec	9	14	7	8	11	27	5	28	33	21	37	19	3	91
Contre la séparation du Québec	89	85	91	90	88	71	95	68	63	75	58	81	96	8

DIX MOIS après l'accession au pouvoir du Parti québécois, le mouvement séparatiste semble en perte de vitesse.

C'est là l'une des constatations majeures qui ressortent d'une enquête effectuée pour le compte de Southam Press Limited afin de savoir ce que les Canadiens de tous les coins du pays — et non pas seulement au Québec — pensent de la crise de la Confédération.

Déclin de l'élan séparatiste

L'étude révèle que le nombre de Québécois en faveur de la séparation est passé de 33% en février à 25% en juillet.

Le rapport incite à penser que les Québécois — même ceux qui, auparavant, préconisaient la séparation — ont de plus en plus de doutes à cet égard et qu'ils cherchent une nouvelle voie pour satisfaire leurs aspirations économiques, politiques et culturelles sans avoir à se retirer du Canada.

Moins de 10% des Québécois sont en faveur d'une rupture totale avec le Canada. Les autres, avec qui on arrive aux 25% mentionnés, n'approuvent la séparation que si elle s'accompagne d'une certaine forme d'union économique avec le Canada.

Paradoxalement, cet apparent déclin de l'élan séparatiste survient au moment où le Parti québécois jouit d'un pouvoir et d'une influence sans précédent. Il se retrouve pratiquement sans opposants et pèse davantage sur l'opinion publique qu'à toute autre époque au cours de ses dix ans d'existence.

Néanmoins, quatre Québécois sur dix s'attendent, ainsi que le révèle l'étude, à ce que le séparatisme perde de sa force d'ici les deux prochaines années. Un tiers, par contre, pense plutôt qu'il connaîtra un développement accéléré.

Le sociologue Martin Goldfarb, qui a rédigé le rapport, déclare: «D'après les données obtenues, la question du séparatisme pourrait bien être une tempête en train de s'apaiser.» Mais il poursuit en soulignant combien il est difficile d'établir des prévisions dans un contexte politique fluctuant.

Son étude démontre que, pour les deux tiers des Canadiens et plus de la moitié des Québécois, le séparatisme n'est peut-être pas une solution parce qu'ils ne croient pas que le P.Q. restera longtemps au pouvoir.

Goldfarb continue: «Toutefois, d'autres résultats de cette étude indiquent que, si c'est effectivement ce qu'ils pensent, ces Canadiens prennent leurs vœux pour la réalité s'ils espèrent voir disparaître le séparatisme.

«Ni la force réelle du gouvernement du Parti québécois, ni l'ampleur de l'implantation du mouvement séparatiste n'ont, pour le moment, diminué.

«Le gouvernement péquiste a de larges assises populaires, même si ses sympathisants ne sont pas tous prêts, actuellement, à aller jusqu'à appuyer la séparation.

«Plus les Canadiens mettront de temps à comprendre cela, moins ils en auront pour réagir aux actions, quelles qu'elles puissent être, mises de l'avant par le Parti québécois pour favoriser le séparatisme ou faire progresser le Québec dans cette voie.»

Quand on a demandé si, dans le cas d'un référendum, la majorité se prononcerait pour la séparation, les Québécois ont été moins nombreux (16%) que les Canadiens en général (19%) à répondre par l'affirmative.

Une autre conclusion de l'enquête donne un certain côté paradoxal à l'avertissement de Goldfarb. C'est celle qui suggère que les séparatistes se trompent quand ils prennent pour acquis que tous les Québécois francophones sont des séparatistes dans l'âme même s'ils se refusent à l'admettre.

Les trois quarts des francophones unilingues déclarent s'opposer à la séparation, de même que 63% des Français bilingues.

Les séparatistes sont jeunes

La plus forte opposition, pour tout le Canada, vient des Québécois anglophones (95%). Le pourcentage, à l'échelle nationale, est de 84%. Les partisans les plus convaincus sont les Québécois d'expression française, âgés de moins de trente ans et qui parlent couramment anglais. Ils croient que la séparation leur sera plus profitable.

Mais même là, la moitié des séparatistes changeraient leur fusil d'épaule s'ils avaient l'impression qu'une constitution révisée accorderait le même droit d'intervention au Québec qu'au Canada anglais.

Selon Goldfarb: «On peut en déduire que si les Québécois ne sont pas entièrement satisfaits de la part qui leur est dévolue à l'intérieur de la Confédération, ils ne sont pourtant pas suffisamment mécontents pour opter pour la séparation. Ils cherchent des solutions à leurs problèmes en restant dans la Confédération.»

Il révèle que l'enquête a mis au jour, pour la première fois, cette possibilité de changement parmi les séparatistes, et considère que cela constitue une plate-forme pour les négociations.

Les droits linguistiques

D'après l'enquête, la population estime, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec, que l'enjeu principal de la séparation est la question des droits linguistiques et culturels. Mais un peu partout à travers le pays, les Canadiens anglais jugent qu'une des motivations premières des séparatistes québécois est le désir d'accéder à une plus grande maîtrise économique et politique.

Pour les francophones québécois, la préservation de la langue constitue la priorité — mais ils ont l'impression que les séparatistes attachent davantage d'importance à un pouvoir économique accru qu'à la préservation de la culture française.

«Les anglophones semblent désireux de garder ou de conserver l'anglais comme langue la plus puissante, d'éliminer toute

compétition pour les postes élevés, de maintenir les Français à un niveau inférieur et de les empêcher de participer à la prospérité du pays», note Goldfarb.

«Mais, en s'emparant du gouvernement, le séparatiste espère acquérir un certain pouvoir sur le monde des affaires. Dans son esprit, il ne peut même pas, dans sa propre province, participer aux vraies décisions économiques.»

Pour ou contre le référendum

Au Québec même, 78% de la population francophone jugeant qu'un référendum devrait avoir lieu, mais les anglophones (58%) disent le contraire.

Les Anglais craignent qu'un référendum ne modifie substantiellement le statu quo et ne leur retire certains de leurs privilèges.

Hors du Québec, moins de six personnes sur dix estiment qu'on devrait permettre la tenue d'un référendum. Mais sept Canadiens sur dix considèrent que tout vote, quel qu'il soit, devrait refléter les vœux des régions à l'intérieur du Québec et que celles qui voudraient continuer à faire partie du Canada devraient en avoir le droit.

Cela vise probablement la «onzième province» du député William Shaw, de l'Union nationale, qui veut que, si le Québec se sépare, une enclave anglophone rattachée au Canada soit

créée à l'ouest de l'île de Montréal.

Cela pourrait aussi inclure la région de Fort Chimo, où les Inuits ont déclaré qu'ils pourraient se séparer du Québec.

Mais ce n'est pas là un point de vue qui a fait bouillir de rage au Québec. Les anglophones (huit sur dix) sont d'avis que chaque région devrait décider de façon autonome. Les Français sont partagés également, les séparatistes affirmant que la province devrait rester en un tout.

Goldfarb commente: «Ce que cette donnée exprime réellement, c'est le désir des Canadiens anglais que le vote soit équitable même si cela doit rendre les négociations plus compliquées. Pour leur part, les Français, et en particulier les séparatistes extrémistes, font preuve d'un manque de confiance dans le résultat et s'opposent à toute défection mineure à leur cause.»

La question de qui doit voter provoque une importante division. Les Canadiens anglais de toutes les régions (trois sur quatre) affirment que c'est un droit qui appartient à tous les Canadiens parce que le vote influera sur l'avenir du pays tout entier.

Dans le cas des Québécois anglophones, leur désir de voir les autres provinces participer au référendum est interprété comme un indice de leur insécurité. Ils se sentent menacés et ne sont pas certains que leurs droits et statut seraient protégés si seuls les Québécois votaient. Ils se

tournent donc vers le reste du Canada pour y trouver un appui, ajoute Goldfarb.

Les Québécois francophones pensent tout autrement. 73% d'entre eux — près de trois sur quatre — jugent que seuls les habitants du Québec devraient avoir droit de vote.

Ils estiment que la séparation a des incidences beaucoup plus graves pour eux que pour les autres Canadiens. À leurs yeux, c'est presque une question d'autodétermination. Ils considèrent que c'est leur point de vue qui prime et n'attribuent qu'une importance secondaire aux conséquences du référendum sur le reste du Canada.

La plupart des Canadiens, y compris les Québécois francophones, croient également que le P.Q. ne devrait pas être autorisé à tenir un second référendum si les résultats du premier étaient contre la séparation.

C'est ce que pensent 79% des Canadiens hors du Québec, avis partagé par 83% des Québécois anglophones et par 60% des francophones de cette province.

L'optique qui semble dominer, c'est que le Québec et le Canada devraient être prêts à vivre avec les résultats d'un premier vote, et que, s'ils perdent, les séparatistes ne devraient pas avoir droit à une seconde chance.

Toutefois, les séparatistes et les jeunes francophones bilingues n'en sont pas si sûrs. Près de la moitié d'entre eux doutent de jouir d'un appui suffisant pour parvenir à la victoire lors d'un premier référendum et ils veulent une deuxième chance.

Nombreux sont ceux qui, dans ce groupe, pensent qu'il y a tout à gagner à se séparer. Ils considèrent que les personnes bilingues pourraient occuper les postes importants des secteurs économique et politique dans un Québec séparé. D'autre part, dans un Québec indépendant, ils savent qu'ils n'auraient plus à rivaliser avec les Anglais. Ils voient donc un avantage économique personnel dans la tenue d'un second référendum, si le premier aboutissait à un échec.

Dans l'hypothèse où les tribunaux déclareraient que la séparation est illégale, la plupart des Canadiens — 64% — respecteraient cette décision. Chez les Québécois francophones, le pourcentage n'est cependant que de 50%, dont 47% sont prêts à appuyer la position du gouvernement péquiste selon laquelle la séparation, décidée lors d'un référendum, ne pourrait être illégale.



MM. Lévesque et Trudeau à la conférence fédérale - provinciale de l'automne dernier.

Photo PC

3B

Pensez-vous que les Québécois devraient être les seuls à pouvoir décider de la séparation, ou êtes-vous d'avis que les habitants des autres provinces devraient également pouvoir voter sur cette question?

	% des réponses							
	Ensemble du Canada	Régions C.-B.	Alberta	Sask.	Manitoba	Ontario	Québec	Maritimes
Seulement les Québécois	36	23	17	25	24	25	68	30
Les habitants des autres provinces aussi	63	75	82	71	74	74	31	69

	% des réponses													
	Non-Québécois						Québécois							
	Total	Age		Education		Bilingues		Français		Age		Fédéralistes extrêmes	Séparatistes extrêmes	
		Moins de 30 ans	45 ans et plus	Etudes secondaires ou moins	Etudes collégiales ou plus	Français/Anglais	Français	Total	Bilingues	Unilingues	Moins de 30 ans			45 ans et plus
Seulement les Québécois	25	22	26	21	28	27	25	73	77	68	66	70	56	94
Les habitants des autres provinces aussi	74	78	73	77	71	71	73	26	23	31	34	29	44	6

Le sondage de Reader's Digest

Le mouvement indépendantiste en plein essor

- 50% des Québécois donneraient au PQ le mandat de négocier
- 52% de la population approuve la loi 101

par André BELIVEAU

Contrairement au sondage Southam-Goldfarb, selon lequel le mouvement indépendantiste québécois — au sens large — serait en perte de vitesse, l'enquête menée par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP)

Québec au statut de pays politiquement indépendant mais économiquement associé au Canada, 38 p. cent des Québécois se prononceraient en faveur de cette formule et 44 p. cent voteraient contre. Les 18 p. cent qui restent sont indécis ou ont refusé de répondre. Chez les francophones, cepen-

arrivé à établir que l'adhésion de la population québécoise à l'idée d'indépendance (sans l'association) a progressé en moyenne de 1 p. cent par année depuis le début des années 60.

Géographiquement, le récent sondage de CROP répartit ainsi les tenants de la souveraineté-association: 36 p. cent d'entre eux sont du Montréal métropolitain, et 40 p. cent habitent ailleurs en province. Montréal, explique-t-on, demeure sans doute un château-fort de l'indépendance, mais sa proportion est considérablement abaissée du fait de la forte concentration anglophone qui y réside.

Les groupes où dominent les partisans de la souveraineté-association sont caractérisés de la sorte: revenu familial de \$8,000 à \$12,000, scolarité supérieure à la huitième année, âge de 18 à 24 ans et sexe masculin.

Fait à signaler, 66 p. cent des péquistes se sont prononcés pour cette formule et 19 p. cent contre. Chez les libéraux, 11 p. cent sont favorables à la souveraineté-association et 74 p. cent contre, alors que les unionistes se prononcent à 20 p. cent pour cette option et à 69 p. cent contre.

CROP s'est également intéressé aux facteurs susceptibles d'influencer la décision des électeurs lors du référendum. Il en est ar-

riivé à la conclusion qu'en demandant un mandat pour négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada, le gouvernement péquiste récupérerait l'approbation de 24 p. cent de ceux qui voteraient, autrement, contre la souveraineté-association comme telle, et d'au moins un tiers des indécis.

Les effets anticipés

Comment réagirait le reste du Canada si une majorité de Québécois donnait un tel mandat de négociation à son gouvernement? La majorité (52 p. cent) de ceux qui appuieraient le gouvernement du référendum estiment que le reste du Canada accepterait probablement de négocier, mais seulement 35 p. cent de l'ensemble des Québécois partagent cet optimisme, alors que 17 p. cent jugent cette éventualité improbable.

On est cependant plus optimiste sur les effets anticipés qu'entraînerait un statut de souveraineté-association pour la population du Québec. Ainsi, 46 p. cent de l'ensemble des Québécois estiment que leur niveau de vie personnel ne serait ni meilleur ni pire sous un tel régime, et 17 p. cent qu'il serait meilleur.

Mais les communautés francophone et anglophone réagissent

là-dessus de façon fort différente. Les anglophones croient en général qu'un tel changement constitutionnel entraînerait des effets néfastes à divers points de vue (relations Québec-Canada, situation économique du Québec, façon dont le Québec est gouverné, etc.) alors que les francophones, en majorité, estiment que la situation qui s'ensuivrait pourrait difficilement être pire que la situation actuelle.

Celle-ci, pensent cependant les répondants, ne s'est pas détériorée depuis six mois. Elle s'est au contraire améliorée quant à la possibilité de vivre et de travailler en français. Même si 45 p. cent des Québécois estiment que la situation économique du Québec s'est dégradée, 61 p. cent jugent que leur niveau de vie personnel n'a subi aucun changement. Quatre personnes sur 10 croient cependant que les relations entre le Québec et le reste du Canada, elles, ont accusé un coup. Quant à la façon dont le Québec est gouverné, 30 p. cent estiment qu'elle s'est améliorée, 21 p. cent qu'elle s'est détériorée et 37 p. cent qu'il n'y a pas eu de changement.

Pour un fédéralisme renouvelé

Les auteurs du sondage, cependant ne se sont pas contentés de sonder le citoyen au sujet de la souveraineté-association. Ils l'ont également interrogé sur son attitude face aux autres options constitutionnelles, et ont ainsi constaté que c'est l'option du «fédéralisme renouvelé» — c'est-à-dire une constitution qui accorderait plus de pouvoirs à toutes les provinces — qui reçoit, et de loin, le plus fort appui (67 p. cent). Dix-neuf p. cent des Québécois seraient favorables à l'indépendance, 40 p. cent à la souveraineté-association et 41 p. cent au statu quo.

Pris de manifester leur préférence parmi ces quatre options, 42 p. cent des répondants ont mentionné le fédéralisme renouvelé, 21 p. cent la souveraineté-association, 14 p. cent le statu quo et 10 p. cent l'indépendance.

La popularité du gouvernement

Une autre réponse particulièrement significative est celle qu'on a donnée relativement au taux de satisfaction des Québécois à l'égard du gouvernement après huit mois d'administration péquiste. Cet indice de satisfaction générale s'établit à 50 p. cent, contre 44 p. cent d'insatisfaits, et à 56 p. cent de satisfaits chez les francophones. Ce sont évidemment les anglophones qui, avec un taux d'insatisfaction de 79 p. cent, font un peu baisser l'indice.

Cet indice de 50 p. cent ne s'était pas vu depuis les beaux jours du gouvernement Bourassa qui, des 56 p. cent qu'il récoltait en octobre 1973, était tombé à 26 p. cent en octobre 1976.

Le sondage CROP contredit encore celui que vient de publier Southam Press sur la réaction des Québécois à la nouvelle législation sur la langue. Alors que Southam prétendait que la majorité des Québécois, et même des francophones, s'opposaient à cette loi, CROP soutient que 52 p. cent de l'ensemble de la population, et 59 p. cent des francophones, l'approuvent. (voir tableau IV).

Le phénomène d'identification

Dans une autre partie de son étude, CROP a tenté de déterminer à quel niveau de gouvernement les Québécois s'identifient le plus. Encore là, le clivage est très prononcé entre francophones et anglophones, les premiers pensant spontanément au gouvernement du Québec (59 p. cent contre 25 p. cent pour celui du Canada) et les seconds d'abord à celui du Canada (67 p. cent contre 19 p. cent pour celui du Québec).

En cas de conflits majeurs entre les gouvernements du Québec et du Canada, cependant, on réviserait ces positions: le gouvernement québécois obtiendrait alors l'appui de 38 p. cent de la population et celui d'Ottawa, de 36 p. cent. Les appuis francophones iraient à Québec dans la proportion de 43 p. cent et à Ottawa dans celle de 29 p. cent.

Tableau I

Intention de vote s'il y avait eu des élections au Québec dans la première semaine d'août 1977:

Partis choisis	Québec (820)	Francophones (699)	Non-francophones (121)
PQ	39 (51) ¹	45 (59)	8 (10)
Libéral	19 (25)	15 (20)	41 (51)
UN	14 (18)	11 (14)	30 (37)
CS	4 (5)	5 (7)	1 (1)
Autres	1 (1)	- (-)	1 (1)
	100	100	100
Ne voteraient pas	2	2	1
Ne savent pas	16	16	14
Refusent	5	6	1
	100%	100%	100%

¹ Entre parenthèses, pourcentages basés sur les informateurs qui ont manifesté un choix en faveur d'un parti.

pour le compte de Sélection et du Reader's Digest tend à démontrer que celui-ci est plutôt en plein essor.

Ainsi, s'il y avait eu des élections au Québec au moment du sondage de CROP — dans la première semaine de mois d'août — le Parti québécois aurait été reporté au pouvoir avec une majorité accrue, soit 51 p. cent du vote populaire. Il avait obtenu 41 p. cent le 15 novembre dernier.

Les libéraux auraient obtenu 25 p. cent des suffrages, l'UN 18 et le Crédit social 5. (Voir tableau I).

L'un des éléments les plus significatifs de la vigueur croissante de l'idée indépendantiste est le fait que 50 p. cent des Québécois accepteraient de donner au gouvernement péquiste, si celui-ci le leur demandait, un mandat pour négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada. 34 p. cent refuseraient et 16 p. cent ne savent pas ou refusent de répondre. Chez les francophones, les «oui» ont atteint 56 p. cent et les «non» 28 p. cent (Voir tableau II).

38 p. cent pour la souveraineté-association

Et si on leur demandait aujourd'hui (c'est-à-dire au mois d'août) de voter carrément pour ou contre la souveraineté-association, celle-ci étant définie en l'occurrence comme l'accèsion du

dant, la proportion des «pour» (44 p. cent) dépasse celle des «contre» (37 p. cent). (Voir tableau III).

CROP souligne à ce propos l'évolution survenue dans l'opinion publique face à l'idée de la souveraineté-association de 1970 à 1977, soit depuis le premier sondage effectué là-dessus en avril 1970 par Peter Regenstreif jusqu'à celui qu'il vient de rendre public. En avril 1970, Regenstreif avait obtenu 28 p. cent de «pour» contre 49 p. cent de «contre». En décembre de la même année, le professeur Maurice Pinard, sociologue de McGill, arrivait à 35 p. cent de «pour» et 53 p. cent de «contre». En mars 1977, un sondage de SORECOM effectué pour la CBC donnait 32 p. cent de «pour» et 52 p. cent de «contre».

Il importe à ce sujet de bien distinguer entre les concepts de souveraineté-association et de séparation pure et simple. Il y a quelques années, les enquêteurs confondaient encore souvent les deux dans leurs questions, de sorte qu'on peut difficilement se fier aux résultats statistiques obtenus pour se faire une juste idée de la progression de l'idée indépendantiste dans l'opinion populaire.

Qui sont les souverainistes?

Des efforts ont cependant été faits en ce sens, de sorte qu'on est

Tableau II

Question: Si, lors du référendum, le gouvernement du Québec vous demandait plutôt de lui accorder un mandat pour négocier la souveraineté-association du Québec avec le reste du Canada, lui accorderiez-vous ce mandat?

	Québec	Francophones	Non-francophones
Oui	50	56	21
Non	34	28	64
Indécis-refus	16	16	15

Tableau III

Question: La solution que favorise présentement le gouvernement du Parti québécois, c'est la souveraineté-association, c'est-à-dire que le Québec devienne un pays indépendant politiquement, mais associé économiquement au Canada. Si un référendum avait lieu aujourd'hui sur cette question, voteriez-vous pour ou contre la souveraineté-association?

	Québec	Francophones	Non-francophones
Pour	38	44	12
Contre	44	37	76
Indécis-refus	18	19	12

La méthode du sondage

Les données du sondage ont été recueillies pour Sélection du Reader's Digest et Reader's Digest par le Centre de recherche sur l'opinion publique qui fut responsable de toutes les opérations: échantillonnage, élaboration du questionnaire, interviews, compilation et analyse des résultats.

Les interviews ont été effectuées au téléphone, entre le 29 juillet et le 5 août 1977, auprès d'un échantillon de la population francophone et anglophone du Québec, âgée de 18 ans et plus. L'échantillon fut élaboré à partir d'une liste de 1,500 numéros de téléphone tirés, selon la méthode du hasard systématique, des annuaires de téléphone couvrant tout le Québec, et selon

deux strates: la région métropolitaine de Montréal (750) et le reste de la province (750). Cette liste initiale fut purgée de 141 numéros correspondant à des foyers sans francophones ni anglophones, non-résidentiels ou à des services téléphoniques interrompus.

Dans les 1,356 foyers constituant l'échantillon réel, 823 personnes (61 p. cent) choisies aléatoirement acceptèrent de compléter l'entrevue. La non-réponse se distribue comme suit: refus catégorique, 21 p. cent; absence prolongée, 8 p. cent; aucune réponse après plusieurs appels, 10 p. cent.

La marge d'erreur statistique sur les résultats totaux (N = 283) varie de 2 à 4 p. cent.

Tableau IV

La loi 101

Question: Comme vous le savez sans doute, l'Assemblée nationale étudie présentement un projet de loi sur le français au Québec. Personnellement, jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec ce projet de loi?

	Québec	Francophones	Non-francophones
Complètement d'accord	18	22	2
Généralement d'accord	34	37	19
ACCORD:	52	59	21
Pas tellement d'accord	24	21	37
Pas du tout d'accord	13	8	35
DESACCORD:	37	29	72
Ne savent pas	11	12	7



la presse française

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

Le quotidien «Le Monde» est la cible d'une opération visant à lui ravir son piédestal

PARIS — Deux faits dominent la rentrée journalistique de cet automne à Paris. La première: la presse française, qu'on dit si malade, ne se porte après tout pas si mal. Peut-être certains titres sont-ils disparus au cours des années, ou d'autres sont-ils en difficulté. En tout cas, d'un seul coup, 16 nouveaux journaux viennent de voir le jour: un quotidien, cinq hebdomadaires et dix mensuels. Sans parler des nouveaux venus de l'année dernière dont plus de la moitié survivent allègrement.

Le deuxième: l'offensive contre «Le Monde», qui se préparait en sourdine depuis au moins un an, est déclenchée.

«Le Monde», c'est à la fois le plus célèbre et le plus vénérable quotidien français et l'organe de presse le plus détesté de la droite. De la bourgeoisie française traditionnelle, il a toutes les vertus apparentes: sobriété, goût pour l'équilibre et le rationalisme, refus de tous les excès. Seu-

lement voilà: cette même bourgeoisie qui admire son style et son sérieux lui reproche d'avoir «viré à gauche». Ce n'est pas un journal de parti, loin de là: comme le disait un ancien ambassadeur du Chili réfugié à Paris, «Le Monde» n'est ni à droite ni à gauche, c'est le troisième parti en France». Mais il est vrai que sa rédaction, aux élections de 73 et 74, s'est prononcée pour la gauche, et que beaucoup de ses journalistes, tout en respectant la pondération qui sied à cette vénérable institution, manifestent des opinions plutôt progressistes. C'est ce qui faisait dire à un responsable du «Figaro»: «Notre véritable adversaire politique, c'est moins le «Nouvel Observateur», qui comprend les cadres, que «Le Monde», qui les attaque insidieusement.»

Les premières attaques ouvertes datent de l'année dernière. A l'occasion d'un assez mauvais pamphlet d'un ancien journalis-

te de la maison, Michel Legris, tout le monde se déchaine. «Le Monde» prétend à l'objectivité, dit-on un peu partout, mais en fait, il trompe ses honnêtes lecteurs (bourgeois), ses informations sont biaisées (dans le sens de la gauche), et il ne mérite pas le crédit qu'on lui accorde.

Dans les milieux conservateurs français, on rêvait, depuis un bon moment déjà, à lancer contre lui un concurrent: sérieux, professionnel, objectif... mais conservateur. Depuis le 20 septembre, ce journal existe: c'est «J'Informe», nouveau journal du soir à Paris.

Un directeur austère: Joseph Fontanet, ex-dirigeant du centre-droit, consciencieux ministre du Travail puis de l'Éducation sous la présidence de Pompidou, homme poli et pondéré. Une présentation sobre: format tabloïd, un dessin pour seule illustration en première page, peu de photos, des titres sérieux. «J'Informe» est mis en vente l'après-midi

exactement à la même heure que «Le Monde». Il vise la même clientèle. Il lui ressemble comme un faux jumeau.

De là à voir en lui une machine de guerre pour le quotidien fondé par Beuve-Méry, il n'y a qu'un pas, que tout le monde a franchi allègrement. «Le Monde» penche à gauche? «J'Informe», sans être un journal de parti, penche très clairement à droite. «Nous ne donnerons sans doute pas de consigne de vote au moment des élections, dit Joseph Fontanet, mais chacun pourra tirer les conclusions de nos positions. Nous sommes libéraux, pro-européens, défenseurs des libertés.» A tant de thèmes clairs et giscardiens.

Le nouveau journal réussira-t-il à arracher au «Monde» toute cette clientèle «qui vote à droite et le lit avec irritation»? Pour l'instant la partie n'est pas jouée: avec 55 journalistes (moins du tiers des effectifs de son grand rival), «J'Informe» ne

fait vraiment pas le poids. Mais parmi les actionnaires qui ont fait confiance à Fontanet, on cite le Conseil national du patronat français, des sociétés pétrolières. Bref tout indique que la nouvelle entreprise a ses arrières assurés. Il n'est pas encore question — loin de là — de «régler son compte» au «Monde», mais on aimerait sans doute le déloger du piédestal sur lequel il s'est — «frauduleusement» — installé. Une lutte à suivre.

Moins politique, mais remarqué par des premiers succès foudroyants, il y a surtout parmi les autres nouveaux-nés de la rentrée le magazine «VSD» (pour: vendredi, samedi, dimanche). Directeur: Maurice Siéglé, ancien patron de la station de radio Europe 1. Des collaborateurs prestigieux, comme Claude Mauriac, Jacques Lanzmann, Max-Pol Fouchet, etc. Une formule assez bizarre, où se mêlent articles d'opinions, grands reportages, chroniques des specta-

cles. Imprimé sur un papier bon marché, bien mis en page, lancé à grand renfort de publicité, le nouveau magazine a eu une naissance glorieuse: le tirage initial de plus de 300,000 exemplaires s'est enlevé en deux jours. De quoi redonner confiance aux professionnels de la presse écrite.

En fait, tout se passe en France comme si, après une douloureuse période de transition, la presse retrouvait un second souffle. Les uns après les autres, les titres les plus faibles n'ont pas résisté à la fin de l'âge d'or de la presse et sont disparus (ou ont été avalés par leurs rivaux). Les grands journaux («France-Soir», «Paris-Match», «Le Figaro»), qui vivaient sur un train fastueux, avec des salles de rédaction pléthoriques, se sont trouvés en difficulté, et sont en train de se reconstruire sous la direction énergique de patrons «musclés» comme Robert Hersant ou d'autres.

Morin: un «oui» contesté à la déclaration de St. Andrews

par Louis FALARDEAU
envoyé spécial de
LA PRESSE

EDMONTON — Tout en refusant de voir là une signature à retardement de la déclaration de St. Andrews, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, a annoncé hier que son gouvernement entendait participer pleinement, et avec les autres provinces, à la réalisation de l'engagement pris en août dernier par les premiers ministres.

Et le Québec le fera à l'intérieur du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et selon le plan de travail que les ministres ont mis au point hier pour réaliser l'engagement de St. Andrews.

Mais M. Morin a bien dit à ses collègues, réunis pour leur conférence annuelle, que le Québec ne renonce pas pour autant à la signature d'accords de réciprocité avec les autres provinces. Il considère plutôt la déclaration de St. Andrews comme un pas dans cette bonne direction, dans la mesure où il croit que les provinces pourraient accepter de concilier dans de telles ententes les engagements qu'elles prendront envers leur minorité à la lumière des travaux du Conseil.

Ses collègues des autres provinces ne l'entendent évidemment pas de la même façon et ils ont redit hier en présentant leur plan d'action que celui-ci n'avait pas pour but de mener à la conclusion de pareils accords.

Plan d'action
Les ministres se sont entendus sur un plan d'action en trois points:
• ils demandent au Conseil de préparer pour janvier 78 un rapport sur les études qui auront été menées sur l'état de l'enseigne-

ment dans la langue de la minorité dans chacune des provinces. Ce rapport sera ensuite remis au premier ministre le 1er février suivant;

- les ministres procéderont alors au réexamen de leurs programmes et étudieront la possibilité de prendre des mesures conjointes pour atteindre les objectifs définis par les premiers ministres;

- le Conseil propose enfin aux provinces d'arrêter des politiques propres à assurer l'enseignement en français et en anglais afin de répondre aux besoins que chaque province aura périodiquement identifiés.

Le ministre québécois, qui a participé à l'élaboration de ce programme, travaillera également à sa réalisation. Il aura même un rôle très important à y jouer, puisqu'il est plus que probable que, comme c'est l'usage, il deviendra aujourd'hui président du Conseil après en avoir été le vice-président.

M. Morin a insisté, en conférence de presse, sur le fait que le Québec était prêt à se montrer d'une extrême souplesse quant à la forme que pourraient prendre les accords de réciprocité. Il pourrait s'agir a-t-il dit d'ententes bilatérales ou multilatérales, ou même d'une déclaration conjointe des ministres de l'Éducation par l'entremise du Conseil.

Mais, a-t-il ajouté, il faudra qu'il y ait au moins document et signature. Une simple constatation du fait qu'une ou plusieurs provinces traite à la satisfaction du Québec sa minorité francophone ne sera pas reconnue com-

me un accord de réciprocité au sens de la loi 101. On se rappelle que l'article 86 de cette loi permet l'admission à l'école anglaise, au Québec, des personnes visées par une entente de réciprocité conclue entre le gouvernement québécois et celui d'une autre province.

Les journalistes québécois présents à Edmonton ont longuement interrogé le ministre sur ce qui semble être un «recul» par rapport à la position soutenue à St. Andrews par le premier ministre. M. Lévesque avait alors refusé de signer la déclaration commune qu'il avait qualifiée d'énoncé de vœux pieux.

M. Morin répond que le Québec ne signe toujours pas la déclaration. Mais il constate qu'il y a pour l'instant beaucoup de bonne volonté et d'ouverture d'esprit et qu'il n'y a donc aucune raison de rester à l'écart de cette entreprise «éminemment valable» qui pourrait déboucher sur des accords de réciprocité. Et, ajoute le ministre, le Québec ne serait pas mécontent si son action devait contribuer à l'amélioration de la situation des minorités francophones.

D'autre part, M. Morin reconnaît que l'offre du fédéral d'amender la constitution pour y reconnaître les droits linguistiques des minorités n'a pas été sans influencer l'attitude du Québec qui préfère de loin une solution mise au point par les provinces dans le cadre de leur juridiction à une modification constitutionnelle qui amènerait l'intervention du fédéral et obligerait le Québec à renoncer à une partie de ses pouvoirs.

Quand on lui a demandé s'il ne craignait pas de faire le jeu des provinces qui font de leur engagement à reconnaître les droits des minorités une arme contre la séparation du Québec, M. Morin a répondu que l'engagement pris allait dans le bon sens et qu'il était valable quoi qu'il advienne.

Il semble maintenant évident, à ce moment-ci de la conférence, que le Québec et les autres provinces se sont rendu compte qu'elles ne pouvaient refuser de travailler ensemble à la reconnaissance des droits des minorités même si elles le font dans une optique et pour des raisons totalement différentes, voire opposées.

FFHQ

La Fédération des francophones hors Québec, dont les dirigeants avaient rencontré M. Morin hier midi, s'est réjouie de la décision du Québec. On verra si les provinces sont sérieuses dans leur engagement, a déclaré en substance le directeur général de l'organisme M. Hubert Gauthier.

Le ministre québécois avait dit plus tôt qu'il croyait possible que les francophones hors Québec participent d'une façon ou d'une autre à l'inventaire de la situation existante et l'identification des besoins des minorités francophones.

Les tarifs aller-retour... Vous n'en reviendrez pas!

\$13⁵⁰
Montréal
Sainte-Foy (Qué.) aller-retour

\$9⁶⁵
Montréal
Ottawa aller-retour

\$27⁵⁰
Montréal
Toronto aller-retour

VIA vous invite à faire de solides économies grâce aux tarifs aller-retour du CN: vous ne payez que le tarif Bleu aller simple plus un dixième. Voyage en voiture-coach.

Pour tous les détails sur ces tarifs, renseignez-vous auprès d'un agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN.



Enfin.

Un photocopieur sur papier ordinaire à la portée de tous les bureaux.

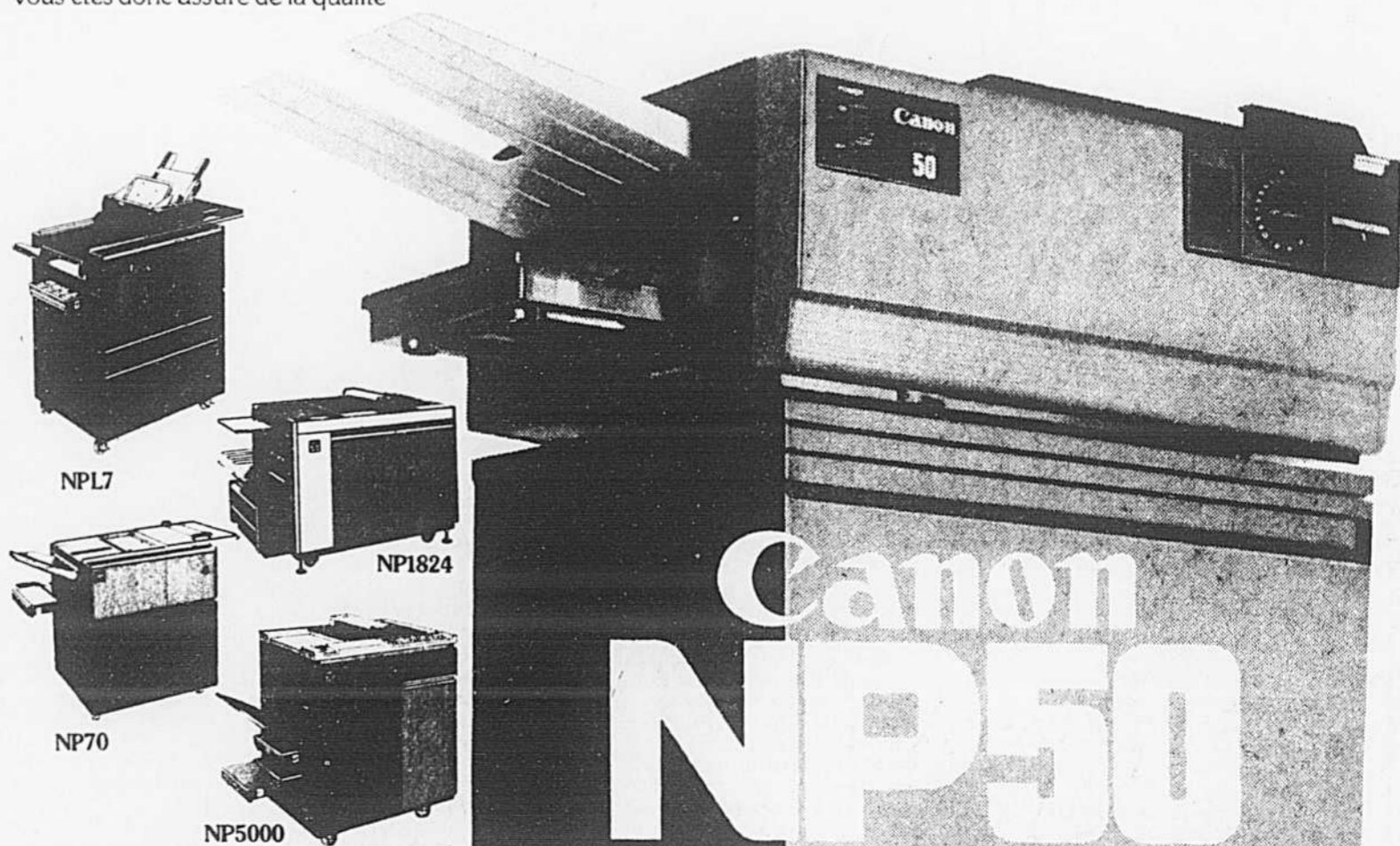
Le voici enfin! le NP50: le premier photocopieur du genre à offrir tous les avantages du papier ordinaire, mais à un prix de machine à papier spécial. Ainsi, toute entreprise peut maintenant se payer un photocopieur à papier ordinaire. Le NP50 est un défi aux autres photocopieurs. D'abord, à cause de son prix économique. Ensuite, comme c'est un Canon, la couche photosensible de son tambour est beaucoup plus sensible à la lumière que celle des autres copieurs. Vous êtes donc assuré de la qualité

de copies qui a valu à Canon une réputation mondiale. Avec le Canon NP1824 qui reproduit de grandes pages de journal, le rapide NPL7 qui offre l'AAO (alimentation automatique des originaux) ou avec le NP5000 et le NP70 qui s'adaptent à tout, Canon a le photocopieur à papier ordinaire qu'il vous faut. Quels que soient vos besoins. Pour des renseignements plus complets, remplissez le coupon ou attachez-y votre carte.

Canon Optics and Business Machines Limited,
3245 American Drive,
Mississauga, Ontario L4V 1N4
(416) 678-2730
Oui, je veux m'offrir un photocopieur Canon à papier ordinaire.

Nom _____
Compagnie _____
Adresse _____
Tel _____

Photocopieurs, calculatrices, appareils photo, équipement micrographique



\$300,000 DE MARCHANDISE À LIQUIDER

1001 ITEM, 1001 SPECIAUX SUR
FAILLITE
(de variété le Taureau par le syndic)

- SYSTEMES DE SON
- HABITS DE MOTONEIGE
- ENSEMBLES DE SKI
- LAMPES
- MEUBLES NON PEINTS
- LINGERIE POUR FEMMES-HOMMES-ENFANTS
- ETC.

Lundi — mardi — mercredi de 10h a.m. à 18h p.m.
Jeudi — vendredi de 10h a.m. à 21h p.m.
Samedi de 10h a.m. à 17h p.m.

AU
6860 est, rue Jarry
(coin Pascal-Gagnon) Montréal, Québec
322-1122

LA CIE CANADIENNE
D'EQUIPEMENT
DE BUREAU LTEE
5990 CÔTE-DE-LIESSE
VILLE MONT-ROYAL

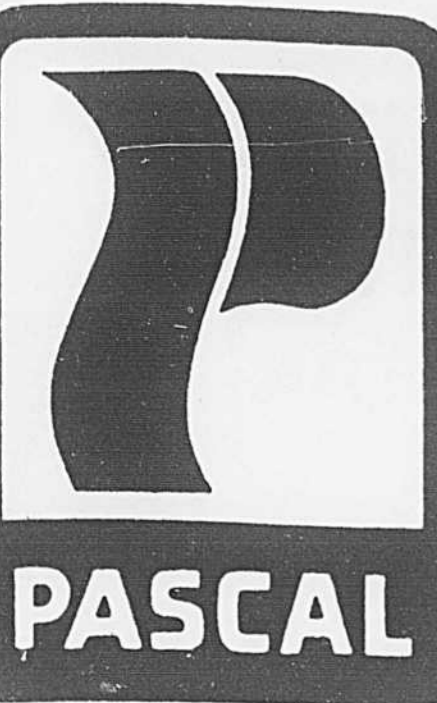
APPELEZ **GE**
342-5151

Solde de revêtements de sol

Écoulement de revêtements de sol de marques réputées

Envers de mousse ou de caoutchouc moussé. Tapis à longs poils, boucles ratées et motifs imprimés. Tous ces tapis vous sont offerts à des prix fracassants, saisissez l'occasion! Nos quantités sont limitées.

Disponibles dans la plupart des magasins Pascal téléphonez au magasin Pascal de votre voisinage... Nous nous offrons également une grande variété de moquettes qui conviendront à tous les ameublements.



PASCAL

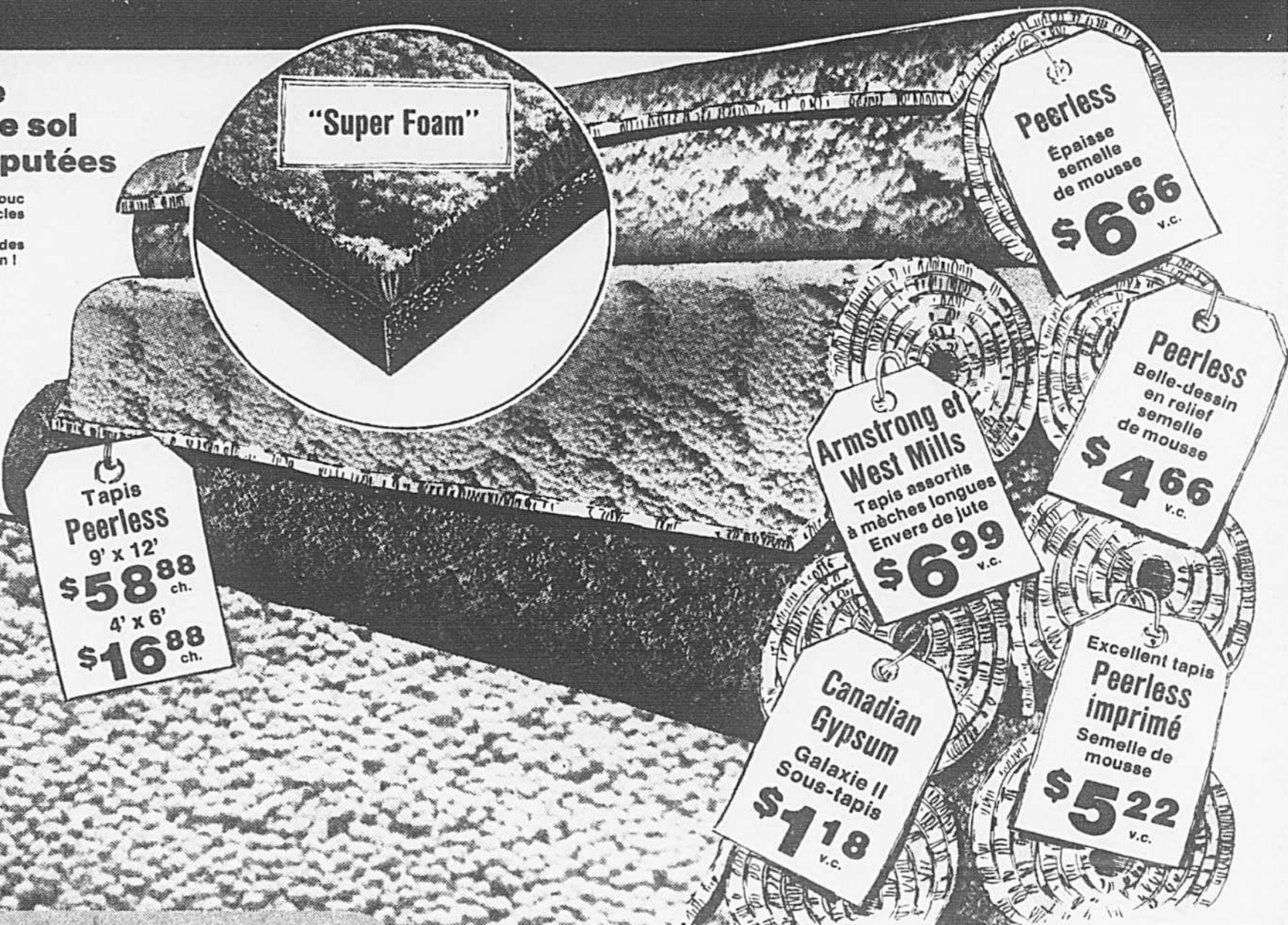
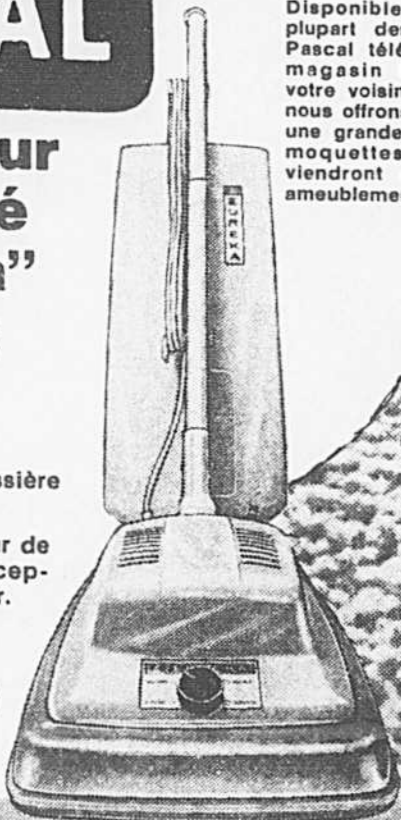
Aspirateur combiné "Eureka"

- 4 fonctions exclusives
- Bouton de réglage sur l'avant du carter
- Équipé d'une brosse spéciale pour tapis
- Interrupteur au pied
- Absorption de la poussière sur le contour

Modèle 1415. Aspirateur de qualité à un prix exceptionnel conçu pour durer.

PRIX SPÉCIAL

\$78⁹⁹



Chemin en vinyle de 27" de large

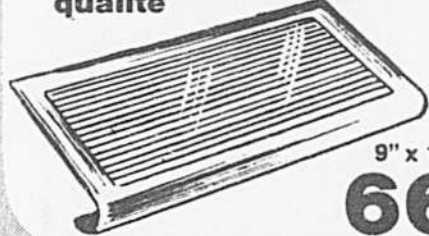
Chemin de qualité avec taquets sur l'envers. Le protecteur idéal pour vos tapis... s'étend à plat sur toute surface de tapis et se nettoie très facilement. Transparent, vert ou jaune, au choix.



Prix Pascal 88¢ pied lin.

PRIX DE VENTE 66¢ pied lin.

Protège-marche d'escalier en caoutchouc de première qualité



Noir, brun ou naturel

9" x 18" **66¢** ch. 9" x 24" **86¢** ch.

Choix de tapis pour l'entrée

Natte en caoutchouc noir

Largeur 24" **\$3.99** vergé Largeur 36" **\$5.99** vergé

Natte en fibre de coco Unie

Largeur 27" **\$1.90** vergé
Largeur 36" **\$2.50** vergé
Largeur 45" **\$3.10** vergé
Couleur: Largeur 36" **\$2.90** vergé

Paillason en fibre de coco

No. 7 26" x 42" **\$8.33** ch.

Paillason à mailles de caoutchouc

16" x 23" **\$4.95** 18" x 28" **\$7.95** 24" x 36" **\$16.95**

Peau de chèvre

Ambiance naturelle indispensable au décor moderne... S'harmonise à la perfection au chrome et au verre. Crée une atmosphère confortable et chaleureuse. Disponible en naturel seulement.

Egalement disponible en couverture 65" x 90". **\$129.99** ch.

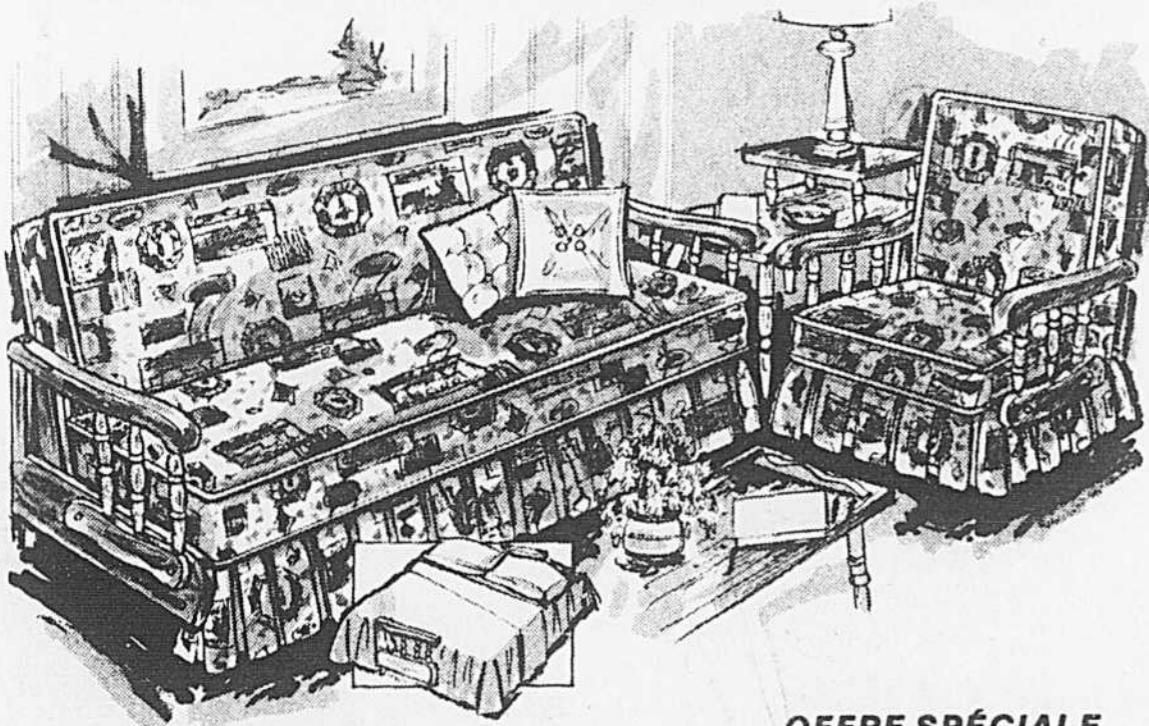
30" x 65" approx.

PRIX DE VENTE

\$38.99 ch.



Ensemble davenport-2 pièces



OFFRE SPÉCIALE

\$199⁸⁸

Salon rustique de style colonial. Recouvert d'un très joli tissu imprimé. Canapé transformable en lit confortable pour 2 personnes. Pour le plaisir de bien recevoir et d'offrir repos et détente à vos invités. Fauteuil pivotant assorti.

CONGÉLATEURS BAHUT De Moffat en solde

Isolation de qualité. Modèle doté d'importantes caractéristiques.

8.2 pieds cubes 31" L x 24" P x 35" H **\$199⁸⁸** 12.3 pieds cubes 43" L x 24" P x 35" H **\$239⁸⁸**
16.2 pieds cubes 46" L x 27" P x 35" H **\$259⁸⁸** 19.2 pieds cubes 53" L x 28" P x 35" H **\$279⁸⁸**
23.2 pieds cubes 63" L x 28" P x 35" H **\$299⁸⁸**



Ensemble de chambre pour bébé

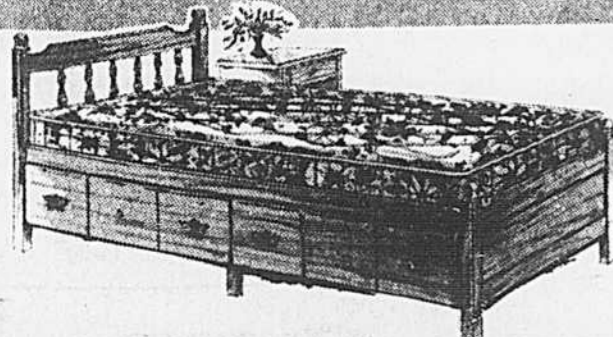
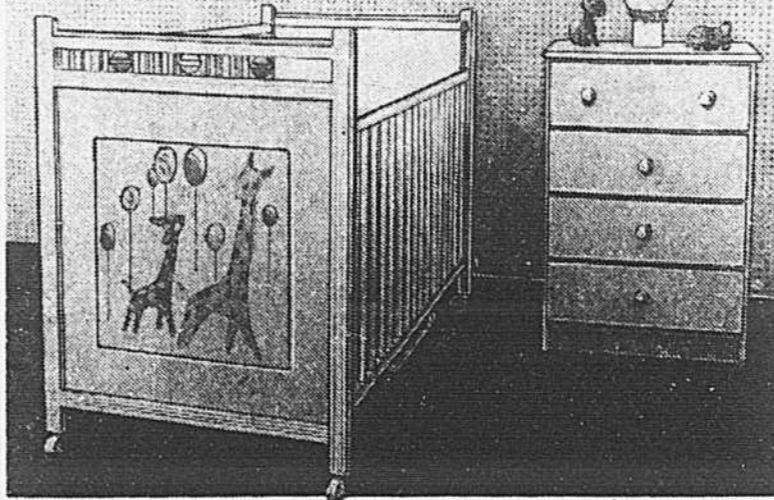
Par Lullaby

A- Lit de bébé Modèle 1180

Montants et balustres en bois massif. Laqué blanc. Laqué non-toxique. Rampe laquée jaune à l'épreuve des dents. Boulier. Matelas inclus. **\$89⁸⁸**

B- Chiffonnier Modèle 1180/4

Meuble laqué blanc. Base et poignées des tiroirs laqués jaune. **\$84⁸⁸**



Lit d'officier de 39"

Fabrication extrêmement robuste et soignée. Exécuté en bois dur. Muni de deux grands tiroirs avec poignées de laiton patiné. Matelas de 39" spécialement conçu pour le cadre et la plate-forme de bois. Tête de lit à balustre et pied interchangeable.

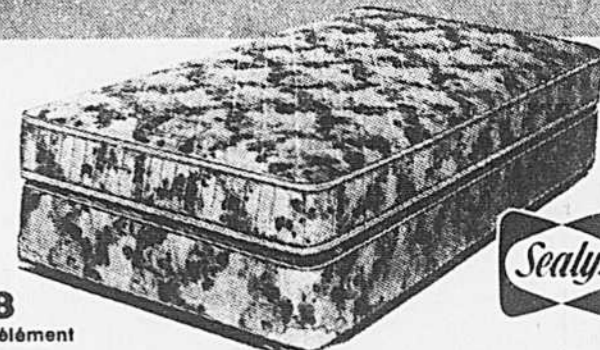
PRIX DE VENTE **\$133⁸⁸**

Sealy "Firm Quilt"

Ces matelas spécialement réalisés pour les magasins Pascal par "SEALY". Grâce à cette collaboration nous pouvons vous offrir de la qualité à prix exceptionnels.

Matelas ou sommier

39" à 1 personne **\$52⁸⁸** 54" Standard **\$62⁸⁸**
PRIX DE VENTE ch. élément



EN VENTE DANS CES MAGASINS SEULEMENT

CENTRES D'ACHATS

- Le Carrefour Laval — Boul. le Carrefour
- Greenfield Park — Boul. Taschereau
- Boulevard Pie IX — rue Jean-Talon

MAGASINS

- Normandie — Boul. de Salaberry
- Dorval — Herron Road
- Fairview — Pointe-Claire
- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke

MAGASINS

- 5742 Avenue du Parc
- Côte des Neiges et rue Bedford
- 4050 rue Wellington, Verdun

LIVRAISON GRATUITE
TERMES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES

SAINT LAURENT



Saint Laurent et ses créations Rive Gauche. Elles vous attendent à la nouvelle boutique Saint Laurent. Comme cette tunique en étamine de laine imprimée, portée sur jupe en voile de laine noir.

1316 rue Sherbrooke ouest - adjacent à Holt Renfrew

CTRS: les employés d'entretien déclenchent la grève

par Gilbert LAVOIE

Les 32 employés d'entretien de la Commission de transport de la Rive sud ont déclenché la grève à minuit une minute cette nuit. Sans contrat de travail depuis un an, les syndiqués, qui ont joint récemment les rangs de la CSN, ont voté dans une proportion de 60 p. cent en faveur de la grève.

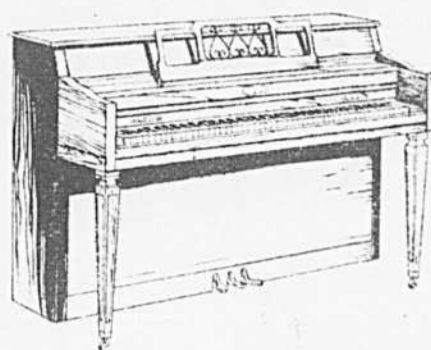
Le conflit porte sur les salaires, le sur-temps obligatoire, la durée du contrat et les vacances. Un porte-parole de la CSN, M. Jean Fournier, a déclaré que les salaires moyens des employés se situent autour de \$4.80 l'heure, et que le syndicat réclame une augmentation de \$2.91 répartie sur deux ans. La CTRS de son côté offrirait une augmentation de \$2.00 l'heure répartie sur trois ans.

Les employés d'entretien de la CTRS n'étant pas membres du même syndicat que les chauffeurs, il est à prévoir que les autobus continueront de rouler.

Notre VENTE de PIANOS

se continue jusqu'au 1er oct. inclus.

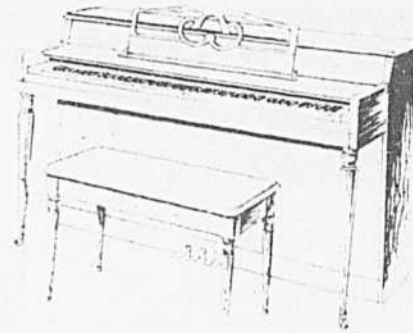
PIANO CURRIER



Modèle 39-W
Style Provincial
italien, fini noyer

SPÉCIAL \$1395

PIANO WURLITZER



Modèle 2111
Style traditionnel
fini fruitier

SPÉCIAL \$1195

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES À PRIX RÉDUITS

Ed Archambault INC.

500-est. Ste-Catherine / Berri - 849-6201

Étudiez à domicile...
à votre propre rythme,
sous la supervision de professeurs-
correcteurs compétents.

Profitez des cours
par correspondance

du ministère de l'Éducation
dans les disciplines suivantes:

FORMATION GÉNÉRALE:
Langues
Mathématiques
Sciences
Sciences humaines

FORMATION PROFESSIONNELLE:
Administration et commerce
Bâtiment
Langues
Mathématiques
Mécanique
Sciences
Sciences humaines
Autres

Les cours donnent droit
à des crédits officiels
ou à une attestation
d'études.

Gouvernement du Québec
ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement

Postez ce bon pour obtenir
le Prospectus des cours
1977/1978

Service des cours par correspondance

nom _____
adresse _____
province _____ code postal _____

Service des cours par correspondance
C.P. 1000, succursale C, Montréal H2K 4L6



Ce n'est pas si compliqué, appelez le GCI... vous verrez.

En deux temps trois mouvements, le Groupe des communications informatiques peut solutionner la plupart de vos problèmes. N'hésitez plus et faites appel à la solide équipe du GCI composée de 2 000 spécialistes qui se consacrent à la conception, la mise en marché, l'aménagement, l'exploitation et l'entretien de systèmes de communication informatique à travers le pays.

Quel que soit l'endroit d'où vous transmettez de l'information ou la destination de celle-ci, des experts du GCI sont à proximité. À partir de centres de contrôle des réseaux de communication informatique, ils sont toujours prêts à vous assurer une excellente transmission. Il leur arrive d'ailleurs de déceler des dérangements et d'y remédier avant même que les usagers ne s'en rendent compte.

Que demander de plus?
Efficacité, fiabilité et modernité, voilà ce que vous offre le GCI d'un bout à l'autre du

pays. Joignez-vous au Groupe qui vous appuie en toutes circonstances. Demandez le Zenith 33000, sans frais d'interurbain.

L'avenir commence là.

Le Groupe des communications informatiques

Bell Canada

En collaboration avec le Réseau téléphonique transcanadien.

L'équipe de l'avenir... dès aujourd'hui.

Sondage CROP

Lévesque se dit «encouragé»

SAINT-GEORGES — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a qualifié «d'extraordinairement encourageants» dans l'ensemble les résultats du sondage CROP mené pour le compte de Reader's Digest.

Il s'agit cependant d'une réaction préliminaire que M. Lévesque a fournie spontanément hier, alors qu'un journaliste venait de lui communiquer les résultats les plus saillants du sondage.

En tournée à Saint-Georges, dans le comté de Beauce-sud, M. Lévesque a également indiqué que les résultats de ce sondage illustraient «l'extraordinaire importance des nuances» dans les questions. «Cela illustre l'obligation de bien peser chaque mot», de dire le premier ministre qui avait déjà sans doute le référendum à l'esprit.

Question de fait, le gouvernement Lévesque est toujours déterminé à choisir lui-même la ou les questions qui seront soumises au peuple lors de la consultation populaire sur l'avenir du Québec. Cette question sera soumise à l'Assemblée nationale pour discussion mais c'est le gouvernement, par sa majorité, qui aura finalement le dernier mot.

La formulation de cette question est déjà à l'étude mais le choix est loin d'être fait. Le premier ministre a indiqué hier qu'une étude produite par un de ses groupes de travail sur la

question contenait «32 ou 64 hypothèses».

Interrogé par ailleurs sur le sondage de la firme torontoise Martin Goldfarb et publié dans une vingtaine de jour-

naux canadiens, dont LA PRESSE, M. Lévesque a indiqué qu'il n'était pas encore en mesure de commenter celui-ci, n'ayant pas eu le temps d'en étudier les résultats.

L'unité: un problème de relations humaines

— Mackasey

par Madeleine BERTHAULT

Le Canada fait bien plus face à un problème de relations humaines qu'à un problème de constitution selon M. Bryce Mackasey qui ajoute qu'il ne croit pas au concept des «deux nations».

Au cours d'une conférence prononcée devant un public anglophone de Montréal ouest, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce a affirmé que les anglophones peuvent «faire quelque chose pour contrer le séparatisme». «Joignez-vous aux divers groupes fédéralistes dont le but premier est de faire échec au séparatisme, participez dans ce sens à la campagne du référendum».

Puis, M. Mackasey a même invité les quelque 150 personnes présentes à s'enrôler «dans n'importe lequel des partis politiques, sauf le Parti Québécois bien entendu, et à travailler pour tout parti qui est contre le PQ».

Quant à la loi 101, il est clair que M. Mackasey n'a pas digéré que le gouvernement ait refusé l'amendement qui constituait la clause «Canada» qui aurait permis aux anglophones des autres provinces de fréquenter légalement les écoles anglophones du Québec.

«Nous sommes tous des Canadiens, les Québécois inclus» a-t-il ajouté, soulignant à ce sujet la dureté et l'étroitesse

du geste du Dr Camille Laurin.

Finalement, interrogé sur l'attitude contestataire du PSBGM face à la loi 101, M. Mackasey a déclaré n'être pas contre le PSBGM...

soyez sérieux

composez 285-7320

POUR UNE ANNONCE ENCADRÉE

SOUS LA RUBRIQUE

carrières ET PROFESSIONS

DANS

la presse

SkyLark Annonce

3 départs additionnels

Contraste Espagnol

Une semaine sur la Costa del Sol et une semaine à visiter l'Espagne en autocar accompagné d'un guide. Deux semaines inoubliables en Espagne pour seulement

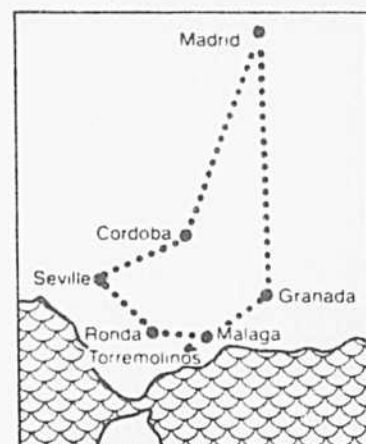
\$619 par personne (occupation double)

Trois départs seulement: 23 octobre, 6, 20 novembre

Les vacances SkyLark en Espagne comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal à Malaga par jet 707 de Wardair
- Repas et consommations à bord de l'avion
- Transferts entre l'aéroport de Malaga et votre hôtel
- Logement pour 7 nuits au Castillo Santa Clara sur la Costa del Sol et logement pour 7 nuits dans des hôtels de première classe pendant le circuit en autocar
- 7 soupers pendant le circuit en autocar
- Excursion touristique
- Réception de bienvenue à la Sangria
- Services d'un représentant local SkyLark et d'un guide
- Sac de plage SkyLark

Non inclus: pourboires, taxe de départ canadienne de \$8 par personne, taxe de départ espagnole de \$2 par personne.



Pour de plus amples renseignements, consultez la brochure de Vacances SkyLark Eté Soleil 77 de l'Espagne.

Vacances SkyLark

Aussi disponible... deux semaines sur la Costa del Sol

Préassez-vous sous le soleil de Torremolinos pendant deux semaines. Vous avez le choix de séjourner au Castillo de Santa Clara, à partir de \$489* ou au Melia Costa del Sol, à partir de \$479*... deux hôtels situés au cœur de la ville vous offrant de nombreux avantages.

*Les tarifs ci-dessus mentionnés sont applicables pour les départs du 6 et du 20 novembre. Pour le départ du 23 octobre, un supplément de \$30 doit être ajouté pour le Castillo de Santa Clara, tandis qu'au Melia Costa del Sol, le supplément est de \$40.

Les Ailes d'Or... programme destiné aux personnes de quarante ans et plus... séjours vers la Costa del Sol pour une période de quatre semaines, à partir de \$499 (occupation double) au complexe MAITE. Consultez la brochure "Les Ailes d'Or" de SkyLark.

TRAVELAIDÉ

4454 St-Denis
1010 Ste-Catherine e.
911 Beaubien est
1600 Le Corbusier
Dupuis (centre-ville)
Plaza St-Hubert

845-8225
861-7272
273-2581
687-0880
842-5151
273-7755

Centre Laval
Place Longueuil
Place Portobello
Galeries Lachute
Galeries Normandie
Dominion Square

688-5310
679-3777
672-5353
562-3788
331-9971
861-7272

Le centre-ville de Toronto à meilleur compte!

- Au cœur de la ville, à quelques pas de Yonge St. et Eaton Centre.
- 300 chambres climatisées aménagées avec goût.
- Télécouleur et films en circuit fermé.
- Appels téléphoniques locaux gratuits.
- Salles de réunions et de banquets.
- Café-jardin et Freddy's Lounge (tarifs raisonnables).
- Métro et autobus à la porte de l'hôtel.

*2 par chambre \$24

\$20*
CHAMBRE PRIVÉE



BOND PLACE HÔTEL

65 Dundas East, Toronto, Canada M5B 2G8
Téléphone (416) 362-6061 • Télex 06-23632 • ou bien, voyez votre agent de voyages.

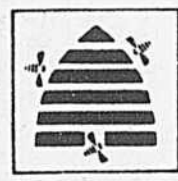
Certificats d'épargne fixes

9%
3 ans

dépôt minimum \$500

C'est un avantage de plus que nous vous offrons. Profitez-en!

LA BANQUE D'ÉPARGNE



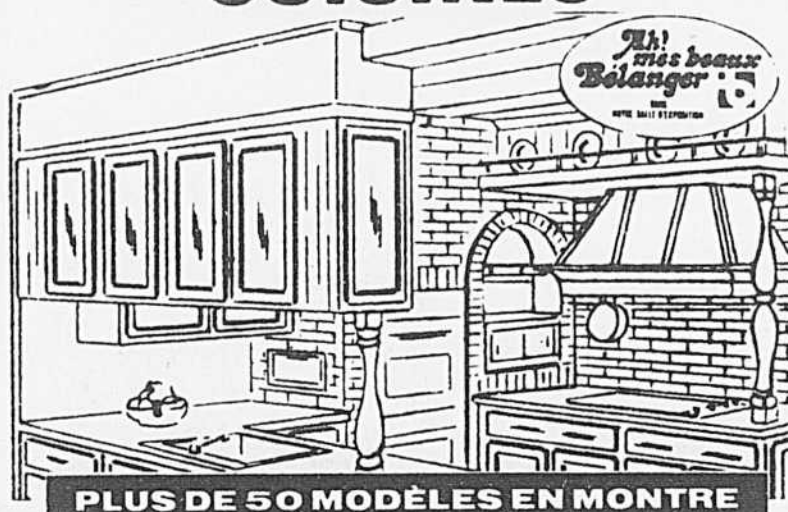
Charte fédérale. Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada.

FAITES-LE MAINTENANT!

VENEZ CONSULTER UNE ÉQUIPE DE VRAIS EXPERTS EN RÉNOVATION DOMICILIAIRE

VISITEZ NOTRE MAGNIFIQUE SALLE DE MONTRE OÙ NOUS AVONS UN CHOIX COMPLET DE...

CUISINES



PLUS DE 50 MODÈLES EN MONTRE

ET TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN...

- Rajout Bureau, Bibliothèque, Grenier Toiture
- Fenêtres Revêtement d'aluminium Garages 1, 2, 3 places

... DE LA CAVE AU GRENIER!

SALLES DE BAINS



Nos spécialistes en décoration vous indiquent comment réaménager votre salle de bain de façon à la rajeunir sans lui enlever son côté pratique.

SALLES DE JEUX



Un vaste choix de matériaux de décoration adaptés à vos goûts et vos besoins sauront rendre votre salle de jeu un endroit de rendez-vous pour toute la famille!

PEINTURE ET NETTOYAGE

Travaux de peinture et de nettoyage. Nous offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface en bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, nos experts lavent et sablent les planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. Profitez-en!

C'EST TOUTE UNE AUBAINE

AUSSI: PRENEZ AVANTAGE DE NOTRE SERVICE DE PLANIFICATION ET D'ESTIMATION GRATUITE

A DOMICILE EN COMPOSANT

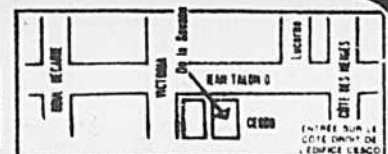
482-0600

(PAS DE SERVICE TELEPHONIQUE LE DIMANCHE)

SERVICE DE RÉNOVATION

METROPOLITAIN

4058 JEAN-TALON O.



DANS LE CÔTÉ OUEST DE L'ÉDIFICE CESCO

HEURES D'OUVERTURE

Les LUNDI, MARDI, MERCREDI de 9h a.m. à 5h p.m.
Les JEUDI, VENDREDI, de 9h a.m. à 8h p.m.
Le SAMEDI, de 9h a.m. à 4h p.m.
Le DIMANCHE, de 11h a.m. à 5h p.m.

(Pour vous permettre de visiter notre magnifique salle de montre, mais nous ne prenons pas de commandes le dimanche.)

VOTRE FOURNAISE POURRAIT BIEN SUBITEMENT TOMBER EN PANNE.

Plus d'inquiétude avec le programme "Protection-Confort Gulf".

Service de dépannage d'urgence de 24 heures

Une fournaise peut tomber en panne n'importe quand. En vous inscrivant au programme "Protection-Confort Gulf", vous pouvez appeler Gulf à l'écoute à toute heure du jour ou de la nuit. Un de nos techniciens se rendra chez vous rapidement et le travail sera fait par un expert.

Protection des pièces

Évitez les factures élevées de réparations. Le programme Gulf donne droit à la réparation ou au remplacement de la plupart des pièces mécaniques importantes, y compris les frais d'installation. Toutes les pièces et la main-d'oeuvre sont évidemment garanties par Gulf.

Mise au point de la fournaise par des experts

Le programme comprend une mise au point annuelle en 23 opérations, effectuée par des experts et destinée à garder votre fournaise en excellente condition. C'est une bonne façon de réduire votre consommation d'huile de chauffage et vos chances d'une panne de fournaise.

Le programme "Protection-Confort Gulf"* ... seulement \$45.95. Cette offre prend fin le 31 mai 1978.

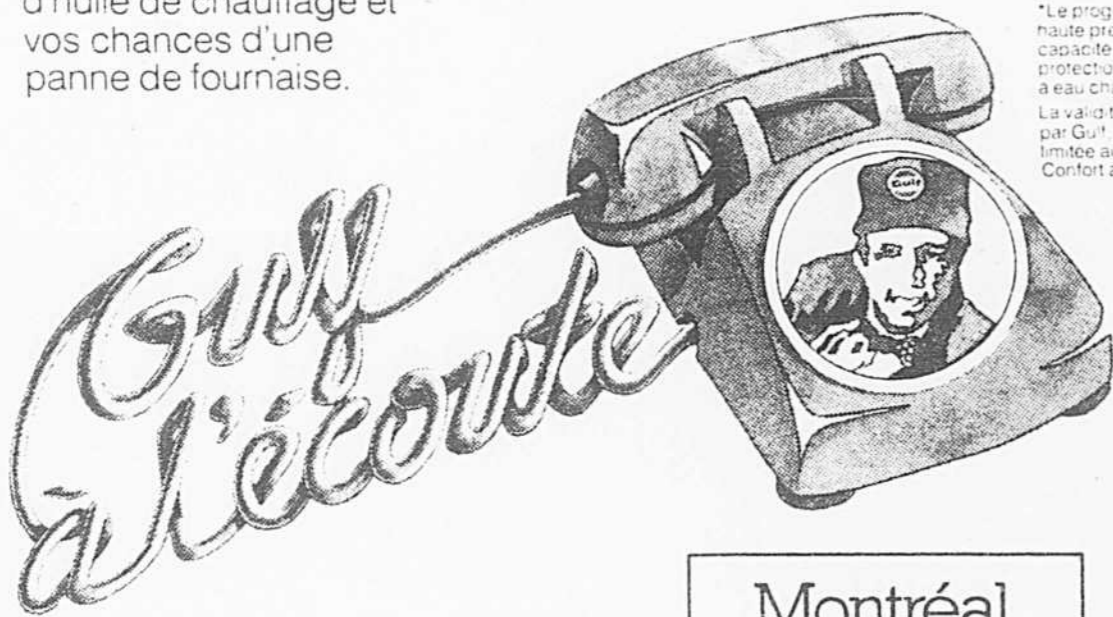
Appelez Gulf à l'écoute dès aujourd'hui. Inscrivez-vous à notre programme de tout repos et passez l'hiver sans inquiétude.

Du nouveau pour un rendement accru

Gulf vous offre "un réglage et des tests supplémentaires facultatifs" destinés à améliorer l'efficacité de votre fournaise et qui, combinés à une mise au point annuelle en 23 opérations, font du programme Gulf l'un des plus complets sur le marché. Il respecte et même surpasse les exigences gouvernementales en ce qui a trait à l'efficacité des fournaises et l'économie d'huile de chauffage.

Ces vérifications supplémentaires sont offertes, moyennant un supplément de \$6.00, au moment de la mise au point.

*Le programme couvre toute fournaise à huile à haute pression et à air chaud, domestique, d'une capacité de 195 000 BTU/heure et moins. Une protection similaire est disponible pour les systèmes à eau chaude.
La validité de cette offre est fonction de l'inspection par Gulf du système de chauffage du client et elle est limitée aux régions desservies par les Centres du Confort au Foyer Gulf.



Montréal
382-2411



Une fournaise
bien entretenue vous
épargne argent et
énergie.

Des avocats froissés d'être écartés de la révision de la loi sur le contrôle des loyers

par François BERGER

Un groupe d'administrateurs de la Régie des loyers de Montréal s'élève contre la façon dont le gouvernement du Québec entend réviser la loi sur le contrôle des loyers.

Se disant écartés du processus qui doit mener à la révision de la loi, huit administrateurs de la Régie ont signé un mémoire dans lequel ils réclament essentiellement une consolidation des méthodes actuelles de contrôle.

Les administrateurs, qui sont des avocats de pratique privée rémunérés à la séance, jugent les demandes de hausse de loyer contestées par les locataires. Ce sont leurs jugements qui font jurisprudence en la matière.

«C'est nous qui siégeons et connaissons le mieux les relations entre propriétaires et locataires dans le contexte du contrôle des loyers, et on nous oublie quand il s'agit de réviser la loi», a déclaré Me Pierre Thomas, le doyen des administrateurs de la Régie de Montréal.

Le gouvernement du Québec a institué, en janvier dernier, un «Groupe de travail sur la révision de la loi de conciliation entre locataires et propriétaires», mais n'y a nommé aucun administrateur de l'une ou l'autre des 29 régies qui dépendent de la Commission des loyers du Québec (CLQ).

«Nous avons entrepris des démarches auprès du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, pour qu'au moins un administrateur puisse faire partie du groupe de travail, mais rien n'y a fait», a indiqué Me Marc Lavigne, de la Régie de Montréal.

Selon M. Lavigne, cette lacune est inacceptable, surtout que personne du groupe de travail n'a d'expérience concrète du contrôle des loyers.

Le groupe de travail doit remettre son rapport et ses recommandations vendredi au ministre Tardif et un projet de loi devrait être présenté à la prochaine session de l'Assemblée nationale.

«Nous ne connaissons même pas la teneur de ces recommandations», disent les administrateurs mécontents du mutisme qui entoure les travaux du groupe de travail.

Les administrateurs insatisfaits de leur absence forcée dans la révision de la loi craignent que le nouveau contrôle proposé soit davantage au détriment des propriétaires que le contrôle actuel.

«Le locataire ne peut pas perdre», a souligné Me Réginald Boucher, également administrateur à la Régie de Montréal. «Les propriétaires de logements locatifs devraient avoir un recours équivalent à celui des locataires», a-t-il ajouté.

Selon M. Boucher, le propriétaire devrait pouvoir faire rouvrir la négociation sur les loyers une fois rendu le jugement de la Régie.

De plus, le propriétaire devrait disposer du droit de faire fixer le loyer de tous les logements de son immeuble en s'adressant lui-même à la Régie, dit le mémoire des administrateurs.

«Mais, je me demande jusqu'à quel point nos conseils peuvent être pris au sérieux par les gens chargés de réviser la loi», de dire Me Gerald Bernard, cosignataire du mémoire.

M. A. MacDonald
de Chatham, N.-B. a gagné le tirage
du 23 septembre 1977

"GILLETTE FAIT UNE PERCÉE"



Il reste encore 8 Chrysler Le Baron
à GAGNER

Plus vous participez, plus vous avez de chances de gagner. Il en reste encore 8 à venir, 8 Chrysler Le Baron à gagner au cours des 8 prochaines semaines. Mettez les chances de votre côté, participez le plus souvent possible.

Obtenez tous les détails où l'on vend les fameux produits Gillette.

Envoyez vos bons à: Concours Gillette "La percée"
B.P. 6323
Montréal, Québec
H3L 3L2

ZURICH

pour les voyageurs
à grand rayon d'action

Air Canada assure une liaison quotidienne par gros porteur plein confort, entre Montréal et Zurich, en collaboration avec Swissair. De Zurich, près de 60 villes d'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique sont à votre portée grâce au réseau de correspondances pratiques. Ce sont des vols directs qui vous mèneront droit au but, que ce soit Casablanca ou Téhéran. Parlez-en à votre agent de voyage ou Air Canada.



AIR CANADA



TEL-AVIV
PRAGUE
ZAGREB
BAHREÏN
ATHÈNES
BANGKOK
VIENNE
MILAN

Le relogement des patients de l'hôpital Lafontaine va bien

L'opération relogement des 400 patients psychiatriques de l'hôpital Louis-H. Lafontaine, délogés du pavillon Emile-Nelligan par la récente conflagration survenue à cette institution, va bon train. D'ici jeudi, près des trois quarts des pensionnaires auront été placés dans d'autres établissements montréalais.

En fin de journée, hier, l'hôpital avait procédé à 148 transferts. «La collaboration des hôpitaux généraux dépasse nos espérances», a commenté M. Réjean Cantin du ministère des Affaires Sociales.

C'est un peu comme si l'on réquisitionnait les lits, voire les départements inoccupés dans les divers établissements. L'hôpital Reine-Marie hébergera le plus grand nombre de patients et doit accueillir plus d'une centaine d'entre eux. On sait d'ailleurs que le gouvernement québécois s'apprête à signer un protocole avec Ottawa pour acquérir cet hôpital.

L'institution psychiatrique Douglas

Hospital de Verdun et le pavillon Albert-Prévost, rattaché à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, ont respectivement reçu 31 et 10 patients de Louis-H. Lafontaine.

On a relogé 35 malades à l'hôpital Montreal General, et 12 à l'hôpital Notre-Dame qui devrait offrir le gîte à 36 autres patients dès mercredi ou jeudi. Des discussions se poursuivent avec les centres hospitaliers Ste-Justine et St-Luc afin qu'ils acceptent chacun dans leurs murs plus d'une cinquantaine de «pensionnaires».

A certains endroits, un manque de personnel entrave le placement rapide des malades. Dans un cas précis, celui de l'hôpital Jean-Talon, on doit même se raviser sur le nombre de 40 malades qu'on y destinait. Cet hôpital se situe dans un secteur névralgique et pourrait mal répondre aux urgences psychiatriques, auxquelles Louis-H. Lafontaine ne répond plus en ce moment, si l'on occupait tous les 40 lits disponibles.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture

Projet no 18094-187-778 — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau JOSEPH LARIVIERE et branches, en les municipalités de la paroisse de Saint-Sylvestre, comté de Nicolet et canton Maddington, comté d'Arthabaska.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 9 (Yamaska - Saint-François - Bois-Franca), soit les comtés municipaux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$2,000.

Les documents de soumission sont obtenus de la direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Eglise, Sainte-Foy, G1V 3V9, tél. 643-2450.

Un versement de \$10 sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres: 14h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

le jeudi, 13 octobre 1977.

Ferdinand Quillet
Sous-ministre

Ministère de l'Agriculture

Aménagement de cours d'eau municipaux dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement de l'agriculture.

Projet no 13120-188-778 — Exécution de travaux de drainage dans les BRANCHES SIROIS #2, BILO-DEAU, SIMARD et ROY de la rivière Amqui-Nord, en la municipalité de la paroisse de Sainte-Irène, comté de Matapédia.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 2 (Bas Saint-Laurent), soit les comtés municipaux de Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Matapédia, Bonaventure et Îles-de-la-Madeleine, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$3,000.

Projet no 13713-189-778 — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau PAQUET, en les municipalités des paroisses de Saint-Benoît - Joseph-Labre et Saint-Léon-le-Grand, comté de Matapédia.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 2 (Bas Saint-Laurent), soit les comtés municipaux de Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Matapédia, Bonaventure et Îles-de-la-Madeleine, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$2,000.

Projet no B-2709-190-778 — Exécution de travaux de drainage dans le GRAND COURS D'EAU ST-REMI et RIVIERE NOIRE du réseau Rivière Turgeon, par la construction de sept (7) structures de contrôle des eaux, en les municipalités de la paroisse de Saint-Isidore, comté de Laprairie et ville de Saint-Rémi, comté de Napierville.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 18 (Richelieu), soit les comtés municipaux d'Iberville, Napierville, Laprairie et Saint-Jean, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$15,000.

Les documents de soumission sont obtenus de la direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020 route de l'Eglise, Sainte-Foy, G1V 3V9, tél. 643-2450.

Un versement de \$10 sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres: 14h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

le jeudi, 13 octobre 1977.

Ferdinand Quillet
Sous-ministre

Service Général des Achats

PROJET 8308 — DESCRIPTION 2,500,000 br-lettes de lettres — LIVRAISON Différents endroits

Clôture de la soumission: 11 octobre 1977 à 15:00 heures

8308 16 — automobiles de police avec échanges Montréal

Sont admis à soumissionner les détenteurs d'une franchise officielle d'un manufacturier d'automobiles ayant leur place d'affaires sur les îles de Montréal et Jésus, et dans un (1) rayon de dix (10) milles de la sortie sud du pont Jacques-Cartier.

8309 14 — automobiles de police avec échanges Québec

Sont admis à soumissionner les détenteurs d'une franchise officielle d'un manufacturier d'automobiles ayant leur place d'affaires dans le Québec métropolitain rive nord seulement.

Clôture des soumissions: 14 octobre 1977 à 15:00 heures

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
150 est, boul. St-Cyrille, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8
Tél. (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Gaston Guimet

Ministère des Transports

Projet: 323-0119-7 — Terrassement et gravelage sur la route 271, dans diverses municipalités, comté de Beauca-Sud. Longueur du projet: 5,30 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$150,00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$60,000.00 ou chèque certifié: \$30,000.00.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie, Montréal, P.Q., H2M 1L5. La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures.

le mardi, 25 octobre 1977

Le Sous-ministre
Hugues Morrissette

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no 303-10-15 — Edifice A, Cité Parlementaire, Québec, Comté Jean-Talon, P.Q.

Alimentation électrique.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs spécialisés, selon l'objet du présent appel d'offres, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 27 septembre 1977, par remise d'un dépôt de \$25, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice «Place de la Capitale», 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, Qué. (Tél. (418) 643-6822).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction du Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de \$7000.00.

Date et heure limites de réception des soumissions: mercredi le 12 octobre 1977 à 15:00 heures.

Bernard Angers
Sous-ministre

vente anniversaire Simpsons

la

vente No 1 de l'année!

MAINTENANT EN PLEIN ESSOR



Ord. \$65

49⁹⁹

rabais \$15
veste cuir véritable

- Veste en cuir chaude et confortable
- Col et doublure en luxueuse et moelleuse peluche pour faire fi du temps froid cet hiver
- Manches avec doublure matelassée
- Modèle à devant droit, empiècement, poches fendues, boutons cuir
- Longueur 29". Beige ou brun moyen. Tailles 36 à 46.

Rayon 713, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Ord. \$55

39⁹⁹

rabais \$15
veste motif écossais

- Modèle sport pour l'automne 77
- Veste en tissu 60% laine/15% viscose/15% acrylique/5% mohair/5% autres fibres, doublure matelassée
- Poches hautes avec empiècement
- Motifs écossais estampés en tons combinés de bleu ou brun
- Longueur environ 29". Tailles 36 à 46.

Rayon 713, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval



Ord. \$50

39⁹⁹

rabais \$10 — caban

- Veste de marin en tissu melton — 80% laine/15% nylon/5% autres fibres
- Chaude doublure acétate matelassée
- Ravissant modèlé à devant croisé, larges revers, 1 poche fendue, 2 poches plaquées
- Marine seulement. Tailles 36 à 46

Rayon 713, au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval



16⁹⁹

anoraks pour garçons

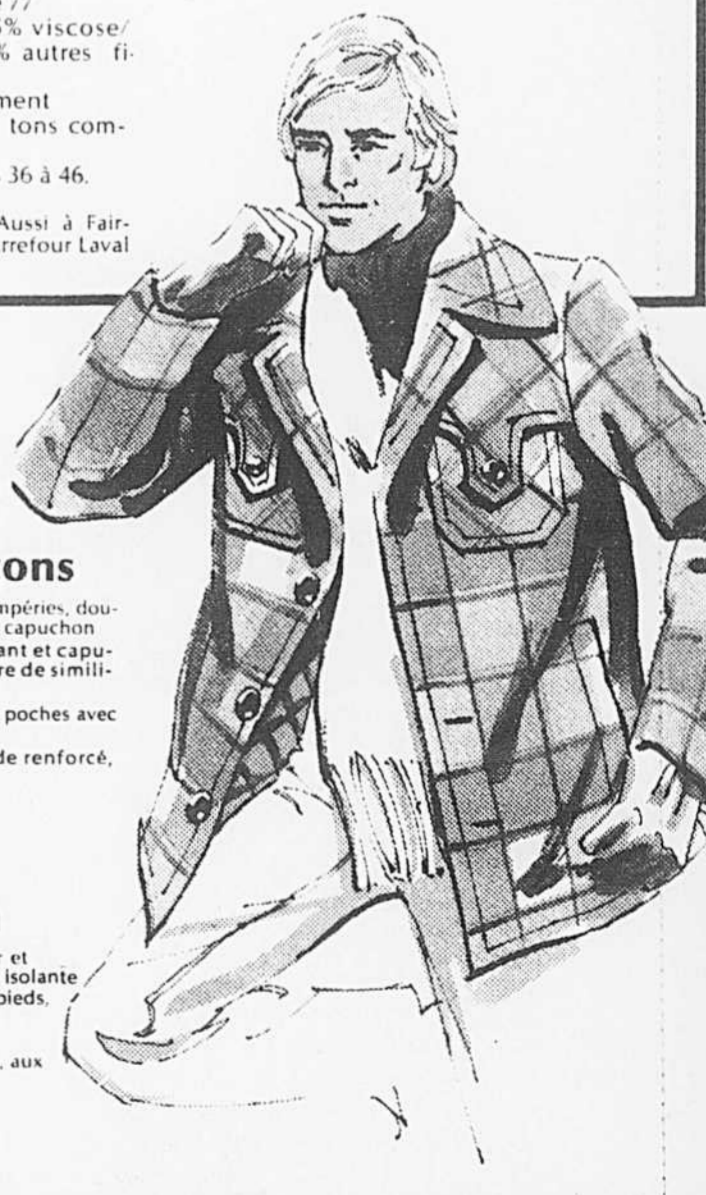
- Extérieur 100% nylon rebelle aux intempéries, doublure matelassée à bourre polyester et capuchon
- Bande de taille avec cordon coulissant et capuchon à cordon coulissant et garniture de similifourrure.
- Patte boutonnée sur glissière robuste, poches avec rabats à boutons-pression
- Poche à glissière sur manches, coude renforcé, poignets tempête.
- Saugé ou marine. Tailles 8 à 16.

8⁹⁹

surpantalon nylon

- Chaud modèlé pour garçons. Extérieur et doublure 100% nylon, bourre polyester isolante
- Robustes glissières aux jambes, sous-pieds, bande de taille élastique
- Marine. Tailles 8 à 16.

Rayon 788, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval



VENEZ EN PERSONNE, ECRIVEZ OU...

COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT

ACHETEZ LES ARTICLES CATALOGUE-MAGASIN PAR TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

Crescent, rue piétonnière?

Montréal procédera à ses propres études techniques, auparavant

par Jean-Pierre BONHOMME

L'administration de la ville de Montréal n'entend pas fermer la rue Crescent à la circulation automobile avant l'année prochaine, au moins, et elle n'a pas non plus de projet pour rendre aux piétons certaines voies publiques, des rues, des ruelles, dans les quartiers centraux habités.

Le vice-président du conseil exécutif M. Yvon Lamarre a dit hier que l'administration n'est pas opposée au projet d'aménagement que présentent actuellement les conseillers municipaux Bob Keaton et Nick Auf der Maur, mais qu'elle veut réaliser ses propres études techniques avant de procéder.

Le projet d'aménagement nouveau de la rue Crescent, une artère devenue très populaire auprès des noctambules, a formellement été présenté hier aux journalistes par ses véritables auteurs, le «Comité des transports» de la société «Sauvons Montréal».

Le groupe conservateur, composé majoritairement de personnes de culture anglaise intéressées à la protection du patrimoine architectural victorien, a expliqué hier les avantages d'une fermeture partielle de la rue Crescent.

«De par ses caractéristiques physiques et sociales, ont soumis les auteurs, la rue Crescent semble se prêter idéalement à la création d'une rue piétonnière. En effet, sa fonction à la fois

résidentielle et commerciale en fait une rue très animée et très fréquentée 24 heures par jours.»

Les proposeurs présenteront leur projet au conseil municipal au cours de sa réunion de demain. Ils n'ont pas réclamé d'appuis particuliers des groupements politiques de l'hôtel de ville; les deux conseillers agissent ainsi à titre d'indépendants.

Le porte-parole de la société «Sauvons-Montréal», M. Dominique Hoepffner, a expliqué hier que le projet devrait être réalisé à titre d'expérience, «afin qu'il soit suivi d'autres réalisations du même genre au centre-ville, dans le but de rendre la rue aux piétons».

Selon ce projet, la chaussée, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, serait fermée au trafic automobile ordinaire de 17h à 3h la semaine, et de 17h, le vendredi, à 12h le dimanche; l'hiver, d'octobre à mai, la rue resterait ouverte. Par ailleurs, la proposition touche la réfection, pour un coût «minime», de plusieurs aménagements. Ainsi, les trottoirs seraient élargis, l'éclairage serait «réchauffé» par l'installation de lampadaires, et des bancs publics seraient installés dans un décor d'arbres et de fleurs.

Les porte-parole ont fait valoir qu'une enquête, réalisée au cours de l'été dernier, a démontré que 80 pour cent des commerçants interrogés et 70 pour cent des résidents se sont montrés favorables au projet de réaménagement.



31⁹⁹

confortable robe aux gais motifs imprimés

- Une robe pratique, versatile... et si élégante dans un choix imposant de jolis motifs imprimés!
- Seulement un modèle de toute la collection est représenté.
- Modèle en soyeux polyester lavable et sans repassage.
- Modèle à manches longues et boutonnage jusqu'à la taille.
- Jupe à godets légèrement évasée et à bande de taille élastique.
- Variété d'imprimés ton brun / beige, vert ou gris. Tailles 10 à 18.

Commandes acceptées sur tailles et coloris seulement. Rayon 734, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



DEFILE DE MODE HUGH GARBER

Venez rencontrer Hugh Garber, l'un des maîtres de la mode contemporaine. Assistez au défilé présentant sa collection automne-hiver '77. Le jeudi 29 septembre à 12h30 et 6h30 du soir, au Salon Vendôme, troisième étage, chez Simpsons, en ville.

vente anniversaire Simpsons

la vente No 1 de l'année!

MAINTENANT EN PLEIN ESSOR



A. Pull 6⁹⁹

B. Jupe 6⁹⁹

un joli ensemble pour seulement 13.98

Vous apprécierez le prix modique de ces ravissants coordonnés. Modèles en tricot sans souci qui rehausseront à merveille votre garde-robe automnale.

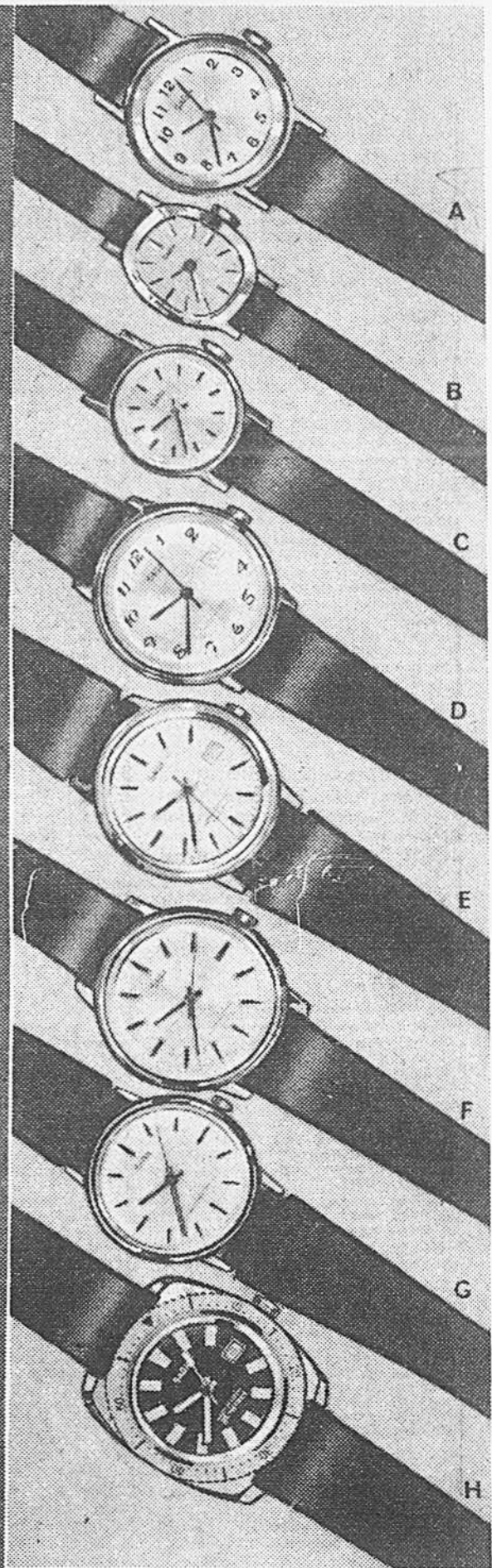
A. Pull rayé 100% acrylique. Manches amples, col dégagé, ceinture. Tons prédominants de brun, noir ou rouge. P.M.G.
B. Jupe à taille élastique. Modèle évasé 100% polyester. Brun, beige ou rouille. Tailles 10 à 18.
Rayon 781 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

A. 14⁹⁹

peignoir molleton nylon
A. Doux peignoir long nylon velouté. Modèle enveloppant avec col châle et poignets garnis dentelle. Ceinture assortie, poches latérales. Bleu ou rouille. P.M.G.

B. 18⁹⁹

peignoir acrylique brossé
B. Confortable peignoir enveloppant «Wear-Dated Acrylan» acrylique. Modèle long à col châle, poignets surpiqués, poches latérales. Rouge, bleu roi ou rouille. P.M.G.
C. Rayon 784 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval



les montres «Saga» de «Timex»... celles qu'il vous faut!

Nous vous offrons de nombreux modèles rebelles à l'eau et à la poussière. Garantie un an. Choisissez les vôtres dès maintenant et profitez des prix Vente Anniversaire!

	Prix Vente Anniversaire
POUR DAMES	
A. Montre avec cadran blanc à chiffres, boîtier chromé, trottuse. Courroie noire.....	7 ⁹⁹
B. Montre à boîtier et cadran à bâtonnets ton or, courroie brune.....	11 ⁹⁹
C. Montre à boîtier ton or, cadran à bâtonnets, courroie noire.....	11 ⁹⁹
POUR HOMMES	
D. Montre-calendrier avec cadran blanc à chiffres, boîtier chromé, date, trottuse. Courroie noire.....	11 ⁹⁹
E. Montre à calendrier automatique. Cadran à bâtonnets blancs, trottuse. Boîtier chromé, courroie noire.....	14 ⁹⁹
F. Montre à boîtier or, cadran à bâtonnets, trottuse, courroie brune.....	11 ⁹⁹
G. Montre à boîtier chrome, boîtier à bâtonnets blancs, trottuse. Courroie noire.....	10 ⁹⁹
H. Montre-calendrier sport. Modèle lumineux avec trottuse, cadran et courroie noirs. Biseau amovible.....	11 ⁹⁹

Rayon 703 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

L'émission 18:15 à 19:15 h.
des Amateurs de sport
Yvon Pedneault CKAC 73

«Feuillage d'automne» DANS LES LAURENTIDES TARIFS D'EXCURSION



Tous les week-ends, du 9 septembre au 23 octobre (sauf celui de l'Action de Grâce) au 1/3 du tarif régulier aller-retour, entre Montréal et toutes les gares de St-Jérôme à Mont-Laurier.

Ne manquez pas la plus belle des saisons dans les Laurentides; il y a tellement de choses à voir et à faire!

Les week-ends d'automne dans le nord vous sembleront encore plus agréables grâce à nos tarifs économiques, et notre transport qui vous offre sécurité, détente et le confort de l'air climatisé.

Départ de Montréal, (Gare Windsor) chaque vendredi à 18h15 et retour de Mont-Laurier le dimanche à 16h25.

Exemples de tarifs aller-retour:
Montréal - Ste-Agathe \$7.60
Montréal - Mont-Laurier \$17.35
Ste-Thérèse - Mont-Rolland \$3.35
Ste-Thérèse - Labelle \$8.70

Il existe également des tarifs économiques semblables pour d'autres étapes intermédiaires.

Pour bénéficier de cette réduction, les passagers doivent faire le voyage aller-retour au cours du même week-end.



VENEZ EN PERSONNE, ECRIVEZ OU... COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT ACHETEZ LES ARTICLES CATALOGUE-MAGASIN PAR TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR